

HAUSSE DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

LES INTERMÉDIAIRES POINTÉS DU DOIGT

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8565 SAMEDI 15 AOUT 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DATA CENTER

L'APN renforce son arsenal numérique

Page 5

GHRIEB LANCE AU NIGER LE FORAGE DU PUITS KAFRA SUD-EST 1

UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE DURABLE

Une nouvelle pierre à l'édifice du partenariat entre l'Algérie et le Niger vient d'être posée avec le lancement des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1 à Agadez, dans le nord du Niger. C'est l'Entreprise nationale de forage (Enafor), filiale de Sonatrach, qui va mener ce projet, marquant ainsi le renforcement du partenariat entre les deux pays, en application de la volonté commune des présidents des deux pays, mais aussi du déploiement des activités de l'entreprise à l'international. PAGE 3



RETRAIT DES BUS DE PLUS DE 30 ANS

L'ONTA appelle à un suivi national

Page 2

AUTISME CHEZ L'ENFANT

Le dépistage renforcé avant la rentrée

Page 6

«KANGAMBA»

Un film pour raconter la solidarité cubaine en Afrique

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

TRANSPORT DE VOYAGEURS SANS AUTORISATION

Jusqu'à 80 000 DA d'amende et 45 jours de fourrière

LA GENDARMERIE nationale rappelle aux transporteurs publics de voyageurs l'obligation de respecter les autorisations prévues par la réglementation, alors que la saison estivale entraîne une forte fréquentation des routes menant aux villes côtières. Les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant atteindre 80 000 DA et à la mise en fourrière de leur véhicule jusqu'à 45 jours.
Dans une publication diffusée sur la page « Tariki », la Gendarmerie nationale rappelle que l'exercice de l'activité de transport de personnes sans détenir les autorisations exigées constitue une infraction punie par la loi, conformément à l'article 61, paragraphe 5, de la loi n° 01-13 relative à l'orientation et à l'organisation des transports terrestres, modifiée et complétée. Cette infraction donne lieu à des procédures légales, notamment l'établissement d'un procès-verbal transmis aux autorités judiciaires compétentes. L'amende prévue pour cette infraction varie entre 8 000 et 80 000 dinars, conformément à l'article 64 du même texte. Le véhicule peut également être mis en fourrière pour une durée allant de 15 à 45 jours, sur décision de l'officier de police judiciaire, conformément aux dispositions de l'article 62.
La Gendarmerie nationale appelle par ailleurs les conducteurs à éviter toute manœuvre dangereuse, notamment les dépassements à risque. Elle insiste également sur les dangers liés à la conduite en état de fatigue ou d'épuisement, particulièrement sur les axes fortement fréquentés durant la saison estivale. En outre, les services de sécurité entendent renforcer la prévention et la sécurité routière, tout en veillant au respect des règles encadrant le transport public de voyageurs. L'objectif est également de prévenir les comportements susceptibles de mettre en danger les passagers et les autres usagers de la route.

A. D.

RETRAIT DES BUS DE PLUS DE 30 ANS

L'ONTA appelle à un dispositif de suivi national

Alors que la deuxième tranche de l'opération de retrait des autobus de plus de 30 ans est en cours, l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA) interpelle le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Elle demande la mise en place de commissions chargées d'accompagner les transporteurs concernés jusqu'à la réception de leurs nouveaux véhicules.

L'opération de retrait des autobus de plus de 30 ans entre dans une nouvelle phase, mais suscite des inquiétudes chez les transporteurs concernés. Dans une correspondance adressée au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA) demande la mise en place d'un dispositif d'accompagnement destiné aux propriétaires des véhicules retirés de la circulation.
Dans cette correspondance datée du 13 août 2026, l'organisation rappelle que les autobus concernés par cette mesure ont vu leurs documents retirés et ont été interdits de circulation depuis le 6 août, et ce dans le cadre de l'opération de renouvellement du parc national de transport.
Tout en saluant l'initiative engagée sous l'impulsion du président de la République pour moderniser le parc, améliorer la sécurité routière et renforcer la qualité du service public, l'ONTA estime que la mise en œuvre de la deuxième tranche doit être accompagnée de mesures permettant de limiter l'impact de l'immobilisation des véhicules sur les transporteurs.
L'organisation met notamment en avant les conséquences d'un arrêt prolongé de l'activité, qui pourrait entraîner des charges sociales, professionnelles et financières importantes pour les propriétaires concernés, particulièrement à l'approche de la rentrée sociale et scolaire.


Inquiétude des transporteurs.

Pour assurer un suivi de proximité, l'ONTA propose en premier lieu l'installation de commissions au niveau des directions des transports de chaque wilaya. Ces structures auraient pour mission d'accompagner les transporteurs concernés et de suivre leurs dossiers sur les plans administratif et opérationnel, jusqu'à réception des nouveaux autobus.
L'organisation suggère que ces commissions soient composées de représentants des directions des transports, des impôts et des douanes, ainsi que de représentants des transporteurs. Cette composition, estime-t-elle, permettrait d'améliorer la coordination entre les différents intervenants et d'éviter les blocages susceptibles de retarder le renouvellement des véhicules.
L'ONTA insiste également sur la nécessité d'assurer une coordination permanente entre ces commissions et les différentes administrations concernées par l'opération, notamment afin d'accélérer le traitement des dossiers et d'éviter les retards à l'approche de la rentrée scolaire. Au-delà du suivi local, l'organisation propose la création d'une commission nationale au niveau du ministère des Transports. Celle-ci serait chargée de superviser l'opération, d'assurer la coordination entre les différents secteurs et d'examiner les situations qui demeurent en suspens.
Cette commission aurait également pour mission d'intervenir dans le règlement des difficultés rencontrées sur le terrain et d'élaborer des rapports périodiques destinés au Premier ministre. Pour l'ONTA, ce mécanisme permettrait d'améliorer le suivi de l'opération et de renforcer la coordination entre les différentes administrations impliquées.
L'organisation assure, par ailleurs, être disposée à travailler avec les services du ministère et l'ensemble des secteurs concernés afin de faciliter la mise en œuvre de l'opération.

Lynda Louifi

ROUTES ET AUTOROUTES

Les points noirs passent au crible

LE MINISTRE des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a ordonné l'accélération des expertises sur les tronçons routiers les plus dégradés et le renforcement des opérations d'entretien. Les « points noirs » ainsi que les ouvrages d'art font l'objet d'un suivi renforcé afin d'assurer une prise en charge rapide des infrastructures nécessitant une intervention.
Cette rencontre, tenue jeudi entre les cadres du ministère et des représentants de l'Algérienne des autoroutes, intervient dans le prolongement de celle organisée le 4 août, par visioconférence, avec les directeurs des travaux publics des wilayas. Cette dernière avait porté sur l'état d'entretien du réseau routier et autoroutier national ainsi que sur le suivi de la mise en œuvre des instructions données dans ce cadre.
Les participants ont notamment examiné les résultats des opérations de diagnostic menées sur les différents tronçons du réseau national et de wilaya, ainsi que sur les autoroutes, a indiqué le ministère dans un communiqué.
Une présentation détaillée a permis de faire le point sur l'état technique des infrastructures, en particulier les tronçons et les points nécessitant une intervention, ainsi que sur la situation des ouvrages d'art. L'avancement des expertises techniques réalisées sur plusieurs tronçons et ouvrages a également été examiné. Les résultats obtenus ont permis d'identifier les dysfonctionnements constatés et de définir les priorités d'intervention.
À l'issue des présentations et des discussions, le ministre a instruit les responsables concernés de lancer, selon les priorités établies, les expertises techniques des tronçons restants classés comme « points noirs », notamment ceux présentant un niveau de dégradation avancé. Ces expertises devront permettre de déterminer les causes des dégradations et de définir les solutions techniques appropriées.
Le ministre a également appelé à poursuivre la prise en charge des tronçons identifiés comme points noirs et assurer un suivi régulier des ouvrages d'art, en vue de préserver leur état et leur durabilité.
Par ailleurs, les travaux d'entretien en cours sur le réseau routier et autoroutier devront être achevés, avec un renforcement des opérations d'entretien périodique. Les instructions portent également sur l'amélioration de la disponibilité des équipements d'intervention, des parcs matériels et des structures d'entretien, afin de garantir des interventions rapides et efficaces.
En outre, Djellaoui a ordonné l'achèvement des expertises dans les meilleurs délais ainsi que la mise en œuvre des recommandations qui en découleront. Une prise en charge immédiate devra être assurée pour les tronçons et ouvrages d'art nécessitant des interventions.

Rim Boukhari

ESPACE PUBLIC

Tizi Ouzou traque les carcasses de voitures abandonnées

LES CARCASSES de véhicules abandonnés dans les espaces publics, notamment aux abords des routes, sur les aires de stationnement et dans d'autres espaces considérés comme des biens communs, ne seront plus tolérées à compter d'aujourd'hui. C'est ce qu'a annoncé un communiqué de la police de l'urbanisme de la commune de Tizi Ouzou.
Tout en invitant les propriétaires des véhicules concernés à procéder à leur enlèvement, le communiqué précise qu'à partir de cette date, les services compétents lanceront une opération d'envergure visant à retirer les carcasses de véhicules abandonnées et récupérer les espaces publics. « Tout véhicule ou carcasse non retiré volontairement fera l'objet des mesures réglementaires en vigueur, incluant son transfert à la fourrière, conformément à la législation applicable », précisent les services de la police de l'urbanisme de la commune de Tizi Ouzou.
Selon les autorités communales, cette démarche s'inscrit dans le cadre de la préservation du cadre de vie, du renforcement de la sécurité publique et de l'amélioration de l'image de la ville.Cette mesure intervient à point nommé, tant de nombreux espaces publics et privés offrent aujourd'hui un aspect particulièrement dégradé en raison de la présence de véhicules hors d'usage. L'un des exemples les plus frappants se trouve au lieudit « La Carcasse », situé à la sortie sud de la commune de Draâ Ben Khedda, sur l'axe menant vers Draâ El-Mizan, Boghni et les Ouadhias.
Sur plusieurs centaines de mètres, des carcasses de véhicules occupent des terrains pourtant à vocation agricole. Il s'agit souvent de voitures accidentées abandonnées sur place, transformant progressivement cet espace en un véritable dépotoir de véhicules hors d'usage. D'autres endroits, à travers l'ensemble du territoire de la wilaya de Tizi Ouzou, servent également de manière illégale de lieux d'abandon pour des véhicules désormais inutilisables.
Il serait donc dans l'intérêt de tous que l'initiative de la police de l'urbanisme de la commune de Tizi Ouzou fasse école auprès des autres communes de la wilaya, notamment les 66 autres services de police de l'urbanisme communaux.

Saïd Tissegouine

GHRIEB LANCE AU NIGER LE FORAGE DU PUITS KAFRA SUD-EST 1

Alger et Niamey actent un partenariat stratégique durable

Une nouvelle pierre à l'édifice du partenariat entre l'Algérie et le Niger vient d'être posée avec le lancement des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1 à Agadez, dans le nord du Niger. C'est l'Entreprise nationale de forage (Enafor), filiale de Sonatrach, qui va mener ce projet, marquant ainsi le renforcement du partenariat entre les deux pays, en application de la volonté commune des présidents des deux pays, mais aussi du déploiement des activités de l'entreprise à l'international.


Ghrieb lors du lancement du forage.

Après l'inauguration de la centrale électrique de solidarité à Niamey, le 3 juin dernier, les deux parties viennent de franchir une nouvelle étape de coopération à travers le lancement du forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1, donnant ainsi un nouvel élan à la coopération bilatérale.

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a co-présidé, avant-hier, avec son homologue nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, la cérémonie officielle de lancement des travaux de forage du puits. Accompagné du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de l'ambassadeur d'Algérie auprès du Niger et du P-DG du Groupe Sonatrach, le Premier ministre a indiqué, depuis Agadez, que cette opération constitue une nouvelle pierre à l'édifice du partenariat stratégique entre les deux pays frères.

« Nous nous retrouvons aujourd'hui, deux mois et dix jours après l'inauguration de la centrale électrique à Niamey, pour poser ensemble une nouvelle pierre à l'édifice de notre partenariat stratégique, initié par Monsieur le président Abdelmadjid Tebboune et son frère, le président Abdourahamane Tiani, à l'occasion de sa visite historique en Algérie », a déclaré le Premier ministre dans une allocution prononcée en marge de la cérémonie. « Cette vision stratégique intégrée a été concrétisée dans un plan d'exécution, à l'issue de la deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne, tenue en mars dernier », a-t-il précisé, notant que le forage de ce puits s'inscrit dans le cadre d'opérations d'exploration approfondies visant à mieux évaluer le potentiel pétrolier de ce champ prometteur, en prélude aux phases de développement et de production.

DÉFI LOGISTIQUE RELEVÉ

Soulignant la portée de ce projet pour le Niger, qui devrait renforcer sa production nationale d'hydrocarbures, le Premier ministre a mis en exergue « le défi logistique majeur et la grande prouesse technique relevés à travers la mobilisation de l'appareil de forage (ENF-13), d'une capacité de 2 000 chevaux, et son acheminement, depuis l'Algérie, jusqu'au site de Kafra, avec ce que cette étape a nécessité en termes de mise en place d'un environnement administratif, logistique et sécuritaire approprié ».

Exprimant ses remerciements à toutes les parties qui ont rendu cette mission possible, M. Ghrieb a affirmé que ce projet est le « fruit d'un partenariat multidimensionnel entre le Groupe Sonatrach et la Sonidep », société nigérienne de pétrole, évoquant l'accompagnement assuré par le Groupe Sonatrach à la Sonidep dans la commercialisation de son pétrole brut et le renforcement de l'expertise de ses cadres ainsi que de leur capacité de négociation en matière de valorisation de ses ressources pétrolières.

Il a également réitéré l'engagement de l'Algérie dans la réalisation des travaux de grande maintenance de la raffinerie de Zinder et indiqué qu'elle poursuivra l'évaluation des nouveaux blocs pétroliers au Niger, notamment le bloc de Bilma. « L'ambition de l'Algérie ne se limite pas à la réalisation du projet Kafra dans ses différentes phases, mais s'étend à la construction d'un partenariat industriel intégré et durable, de l'amont jusqu'à l'aval pétrolier et gazier, y compris à travers la création de sociétés mixtes », a soutenu le Premier ministre, soulignant la volonté de développer les capacités nigériennes dans les différentes étapes de l'industrie pétrolière.

Il a, de ce fait, salué « l'engagement de l'Enafor à recourir progressivement aux entreprises, aux produits et aux services nigériens et à recruter les jeunes Nigériens dans le projet de Kafra, tout en leur assurant la formation nécessaire ». C'est une coopération « équilibrée, globale et fructueuse » que les deux parties vont bâtir, a précisé le Premier ministre, selon lequel « cette coopération bilatérale trouve son prolongement naturel dans la dimension multilatérale, notamment à travers le projet de gazoduc transsaharien, qui est entré de manière effective dans les phases de mise en œuvre en tant que projet stratégique et maillon essentiel du processus d'intégration africaine ».

Le ministre de la République du Niger a, de son côté, salué le niveau de la coopération bilatérale et l'importance stratégique du projet, soulignant que cette réalisation constitue « une étape majeure dans le processus de partenariat entre les deux pays ».

Lilia A. A.

ALGÉRIE-OMAN

Un accord pour renforcer les services aéroportuaires

LE GROUPE Air Algérie et Oman Airports – Transom ont signé un mémorandum d'entente visant à renforcer leur coopération et à développer leur partenariat dans le domaine des services aéroportuaires, notamment l'assistance au sol et les prestations liées aux activités aériennes.

La cérémonie de signature s'est déroulée jeudi à Alger, en présence du président-directeur général du groupe Air Algérie, Hamza Ben Hamouda, et du directeur général exécutif d'Oman Airports – Transom, Nasser Ben Ahmed Al-Sharji, selon un communiqué du groupe algérien.

Ce mémorandum s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, en concrétisation du programme exécutif de coopération signé au premier semestre 2026 dans les secteurs du transport, de la logistique et de la numérisation.

Les deux parties entendent explorer de nouvelles opportunités de coopération susceptibles d'améliorer la qualité des services et l'expérience des voyageurs. Les discussions porteront également sur les perspectives de coopération dans le fret aérien, ainsi que sur l'échange d'expertises, d'expériences et de bonnes pratiques professionnelles.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie d'Air Algérie visant à élargir ses partenariats avec les acteurs internationaux du secteur aérien et des services qui lui sont liés, tout en favorisant le partage d'expertises au bénéfice des intérêts communs.

La signature de ce mémorandum intervient également dans un contexte marqué par la volonté de renforcer la connectivité aérienne entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, notamment à travers le projet d'ouverture de la ligne Alger-Mascate, prévue pour 2027.

R. B.

Sonatrach consolide sa présence en Afrique

DANS une démarche visant à projeter son savoir-faire au-delà des frontières, Sonatrach vient de franchir une nouvelle étape à travers le mégaprojet pétrolier « Kafra Sud-Est 1 » au Niger, qui sera exécuté par l'Entreprise nationale de forage (Enafor), filiale du groupe. Dans le cadre d'une stratégie d'expansion ambitieuse reposant sur un important plan d'investissement, le groupe public entend surtout inscrire sa présence dans la durée.

La priorité de cette filiale du Groupe Sonatrach, pour la prochaine étape, est de « consacrer sa présence au Niger dans le cadre d'une vision de coopération durable », tout en veillant à réunir « les conditions de sécurité, de qualité et de performance, ainsi qu'à assurer la protection des personnes, des équipements et de l'environnement », a affirmé le P-DG de l'Enafor, Brahim Hammoudi, en marge de la cérémonie officielle de lancement des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1, situé à 85 km de la frontière algérienne.

Rappelant la signature, le 2 juin dernier, d'un mémorandum d'entente entre l'Enafor et la Société nigérienne du pétrole (Sonidep), portant sur l'étude de la possibilité de création d'une joint-venture spécialisée dans le domaine du forage, M. Hammoudi a indiqué que cette initiative devrait contribuer, à l'avenir, au développement des capacités de forage au Niger, au renforcement des compétences locales et à la valorisation de l'expertise de l'entreprise dans ce domaine.La priorité de l'entreprise est de mener à bien le projet « Kafra » et de réaliser une opération de forage répondant aux exigences techniques et opérationnelles convenues avec le partenaire nigérien, a-t-il assuré, mettant en avant l'importance du projet sur les plans technique et opérationnel.

Saluant la confiance accordée par Sonatrach International Production and Exploration Corporation (SIPEX) à l'Enafor pour la réalisation de cette opération, qu'il a qualifiée d'« une reconnaissance de notre expertise et de notre capacité à mener ce type d'opérations dans un environnement international », le P-DG de la filiale de Sonatrach est revenu sur les détails de ce projet.

Dans le cadre du projet Kafra Sud-Est 1, l'Enafor intervient en qualité d'entrepreneur principal, chargée de coordonner les différents moyens et intervenants indispensables à la réalisation de l'opération de forage, a-t-il expliqué. Il a précisé que l'entreprise a également mobilisé plusieurs filiales du Groupe Sonatrach, notamment l'Entreprise nationale des services aux puits (ENSP) pour les services aux puits, ainsi que l'Entreprise nationale de géophysique (ENG) pour les services relevant de son domaine d'expertise.

Cette mobilisation permet de regrouper différentes compétences et expertises relevant du Groupe Sonatrach autour d'un même projet et d'offrir aux partenaires une capacité opérationnelle intégrée, a-t-il indiqué. Il a relevé que la préparation de cette opération dans un « délai court » est le fruit d'un travail collectif et d'une coordination étroite, ayant exigé une importante mobilisation des équipes aux niveaux technique, logistique et organisationnel, ainsi qu'une coordination entre l'Enafor, la SIPEX et les différentes structures du Groupe Sonatrach participant au projet.

De son côté, le directeur de SIPEX, Rabah Bouchak, a affirmé que cet important projet constitue la concrétisation de la stratégie de Sonatrach visant à se développer à l'échelle africaine et à renforcer la coopération avec les pays frères et amis dans le domaine énergétique. Il l'a qualifié de « nouveau défi » pour le Groupe Sonatrach, qui vient s'ajouter à d'autres investissements réalisés dans les pays voisins, à l'instar de la Libye, où plusieurs puits pétroliers ont été explorés.

Soulignant que la stratégie de la société pour les deux prochaines années consistera à lancer quatre puits d'exploration dans le nord du Niger, dont celui de Kafra, le même responsable a mis en avant l'importance économique du projet, au regard des résultats des études préliminaires menées par la société dans la région. Ces études, réalisées parallèlement à l'opération de forage, font apparaître d'importantes potentialités et réserves exploitables.

Hamid B.

COMMERCE EXTÉRIEUR

1 720 demandes d'opérateurs traitées via la nouvelle plateforme

LE MINISTÈRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations poursuit le traitement des préoccupations exprimées par les opérateurs économiques à travers la nouvelle plateforme numérique lancée mardi. Dès le lendemain de sa mise en service, 1 720 demandes avaient été enregistrées, dont près de la moitié avaient déjà reçu une réponse.

Selon un communiqué du ministère, 820 préoccupations, soit 47,7 %, ont ainsi été traitées et ont fait l'objet de réponses mercredi. Les 900 autres demandes, représentant 52,3 %, demeurent en cours d'examen par les services compétents dans le cadre du suivi assuré par le département ministériel.

À travers cette nouvelle plateforme, le ministère entend renforcer le dialogue direct avec les opérateurs économiques et faciliter la prise en charge de leurs préoccupations. Le dispositif doit également permettre de fluidifier les échanges avec les différents acteurs concernés par les procédures relevant du commerce extérieur. La plateforme numérique est consacrée à la réception et au traitement des demandes formulées par les opérateurs économiques concernant les différentes plateformes numériques relevant du ministère.Elle permet notamment de recueillir les préoccupations liées à la plateforme dédiée à l'importation des matières premières et des équipements destinés à la fabrication, ainsi que celles relatives au suivi des programmes prévisionnels d'importation des matières premières, des marchandises et des biens destinés à la revente en l'état.

Le dispositif prend également en charge les demandes concernant la plateforme dédiée à la gestion et au suivi des opérations d'importation de services, ainsi que celle consacrée à la gestion du Fonds spécial pour la promotion des exportations.

Le ministère assure que les 900 préoccupations qui n'ont pas encore reçu de réponse font l'objet d'un traitement continu par les services compétents.

Dans son communiqué, le département ministériel réaffirme sa volonté de poursuivre le traitement rapide des demandes, de rester à l'écoute des opérateurs et de les accompagner dans leurs démarches.

Cette démarche s'inscrit dans l'objectif affiché d'améliorer le service public et de renforcer une communication directe, efficace et réactive avec les opérateurs économiques, à travers un outil numérique permettant de centraliser leurs préoccupations et d'assurer leur suivi.

Hamid B.

CHERTÉ DES FRUITS ET LÉGUMES

El-Aman met les intermédiaires en cause

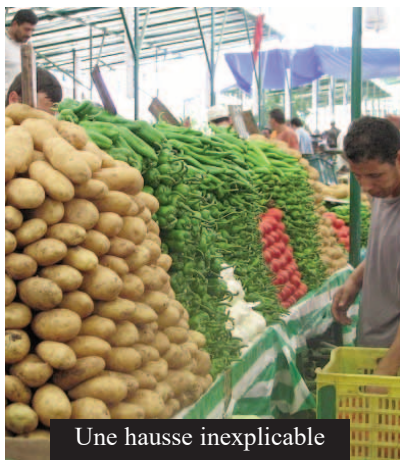
La flambée des prix des fruits et légumes continue de peser lourdement sur le portefeuille des ménages. Cette hausse apparaît d'autant plus préoccupante qu'elle persiste en pleine saison agricole, alors que certains produits sont disponibles en quantités importantes sur les marchés. Face à cette situation, l'Association nationale de protection des consommateurs El-Aman appelle les pouvoirs publics à dépasser les mesures conjoncturelles et agir sur les dysfonctionnements structurels qui entretiennent la cherté des produits agricoles.

Dans un communiqué rendu public jeudi, l'association estime que la persistance de prix élevés, malgré l'abondance de l'offre, met en évidence les limites du système actuel de commercialisation. Pour El-Aman, la multiplication des intermédiaires, l'absence d'un réseau de distribution suffisamment organisé, ainsi que le manque de données fiables sur les flux et les prix constituent autant de facteurs qui compliquent la régulation du marché.

L'organisation dénonce également ce qu'elle qualifie de « parasitisme commercial », estimant que certains acteurs profitent des failles de la chaîne d'approvisionnement pour capter une part importante de la valeur des produits, au détriment à la fois du producteur et du consommateur.

Pour l'association, il ne suffit donc plus d'agir sur les prix au stade de la vente finale, la priorité doit désormais être accordée à la réorganisation des circuits de distribution, avec pour objectif de rapprocher le producteur du consommateur et de limiter les surcoûts générés par la multiplication des intermédiaires.

El-Aman préconise ainsi la création de grandes plateformes modernes de distribution et la réhabilitation des marchés de proximité permanents. Elle



Une hausse inexplicable

propose également l'organisation de marchés hebdomadaires dans les zones insuffisamment couvertes, afin de permettre aux agriculteurs d'écouler directement leurs productions et aux consommateurs d'accéder à des prix plus équitables.

La réduction progressive du nombre d'intermédiaires et la professionnalisation du secteur de la distribution figurent également parmi les principales recommandations de l'association.

Au-delà de la question des infrastructures, El-Aman insiste sur l'urgence de numériser les circuits commerciaux. L'association plaide pour la mise en place d'un système numérique intégré permettant de suivre la production, les flux, les disponibilités et l'évolution des prix.

Un tel dispositif, estime-t-elle, permettrait de disposer d'une meilleure visibilité sur le fonctionnement du marché et d'anticiper les éventuels déséquilibres entre l'offre et la demande. La production de statistiques fiables et actualisées est également considérée comme indispensable pour améliorer la régulation et permettre aux pouvoirs publics d'intervenir sur la base de données précises.

Pour El-Aman, la stabilisation durable des prix passe nécessairement par une refonte de la chaîne de distribution. Le producteur doit pouvoir vendre dans des conditions équitables, le distributeur évoluer dans un cadre organisé et transparent et, surtout, le consommateur accéder aux produits de première nécessité à des prix justes et raisonnables.

L'association appelle enfin à une « mobilisation urgente et coordonnée » des différents acteurs institutionnels afin d'accélérer ces réformes et de mettre en place un système de distribution moderne, transparent et davantage orienté vers la protection du consommateur.

Lynda Louifi

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Médéa lance une nouvelle usine de tomates

L'INDUSTRIE agroalimentaire renforce son implantation à Médéa avec l'entrée en exploitation d'une nouvelle unité de transformation de tomates à Aïn Boucif. Portée par l'EURL Nafaa, cette infrastructure produira notamment du concentré de tomates et contribuera à la valorisation de la production agricole locale, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la création d'emplois.

Cette nouvelle unité spécialisée dans la transformation des fruits et légumes produira notamment du concentré de tomates, venant ainsi élargir la gamme des produits de l'entreprise, déjà présente dans le secteur de la transformation agroalimentaire.À l'occasion du début de la mise en exploitation de l'unité, le chef du service de l'organisation de la production et du soutien technique, représentant le directeur des services agricoles, accompagné d'un représentant de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes, a effectué une visite des différents ateliers consacrés à la transformation de la tomate.Cette visite s'inscrit, selon les services concernés, dans le cadre du suivi et du soutien continu à la filière tomate, considérée comme stratégique pour la valorisation des produits agricoles, le renforcement de la sécurité alimentaire et la création de nouveaux emplois.

Elle a également permis d'évaluer le niveau de préparation de l'unité avant le démarrage effectif de la transformation industrielle des tomates, d'inspecter les premières quantités réceptionnées sur le site de stockage et de vérifier les conditions techniques et organisationnelles nécessaires au bon déroulement des opérations.

À noter que l'EURL Nafaa est spécialisée dans la transformation des fruits et légumes, notamment la production de concentré et de sauces de tomates, ainsi que de confitures, compotes et coulis de fruits. Outre ses activités dans le domaine de la conserverie de fruits et légumes, l'entreprise est également présente dans la production d'eaux minérale et de source.

Nabil B.

IMPORTATION POUR LA REVENTE EN L'ÉTAT

La plateforme du certificat de respect rouvre pour dix jours

LE MINISTÈRE du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, jeudi, la réouverture exceptionnelle de la plateforme numérique dédiée à la gestion du certificat de respect, au profit des opérateurs économiques activant dans l'importation pour la revente en l'état.

Cette réouverture, prévue pour une durée de dix jours à compter du dimanche 16 août, vise à permettre aux opérateurs concernés de régulariser leur situation et d'achever les procédures requises.

Selon un communiqué du ministère, cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des opérateurs économiques et de la facilitation des démarches administratives. Elle concerne notamment ceux qui n'ont pas pu déposer, via la plateforme numérique, les statistiques relatives aux ventes et aux stocks.

Les opérateurs concernés disposeront ainsi d'un délai supplémentaire pour transmettre les informations demandées et finaliser leur situation dans le cadre des procédures liées au certificat de respect.

Le ministère précise que les opérateurs qui ne seraient pas en mesure de déposer leurs statistiques via la plateforme numérique pourront, à titre exceptionnel et durant la même période, effectuer cette démarche auprès des directions du commerce territorialement compétentes.

Cette disposition vise à offrir une alternative aux opérateurs concernés afin de leur permettre de respecter les procédures dans le délai fixé.

Les services compétents du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national assureront, de leur côté, l'accompagnement des opérateurs concernés et veilleront à la finalisation des procédures nécessaires à la régularisation de leur situation.

La réouverture exceptionnelle de la plateforme constitue ainsi une mesure destinée à faciliter la mise en conformité des opérateurs activant dans l'importation pour la revente en l'état et à leur permettre de compléter les formalités requises dans le délai imparti.

M. B.

DATA CENTER

L'APN renforce son arsenal numérique

De la sécurisation des données à la modernisation du travail parlementaire, la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeche, veut franchir un nouveau cap dans la transformation numérique de l'Assemblée. A la suite de sa visite, jeudi dernier, au Data Center de l'institution, elle a appelé à renforcer les systèmes interconnectés, à simplifier les procédures et à faire du numérique un véritable levier d'efficacité, de transparence et de gouvernance.

A cette occasion, Mme Boufedeche a affirmé que « la transformation numérique constitue un axe essentiel de la modernisation du travail de l'Assemblée », réitérant sa volonté de « réunir les meilleures conditions permettant aux députés d'accomplir leurs missions législatives et de contrôle ». Elle a ajouté que cette orientation vise à faire évoluer les méthodes de gestion et à doter les différentes structures de l'APN de solutions capables de répondre aux besoins d'une institution appelée à traiter quotidiennement un volume important d'informations.

Au cours de sa visite, la présidente de l'APN a reçu des explications détaillées sur les composantes du Data Center, ses équipements et ses mécanismes de fonctionnement. Les présentations ont notamment porté sur les dispositifs assurant la sécurisation, le traitement et le stockage des données numériques de l'Assemblée. Une infrastructure stratégique, alors que la fiabilité et la protection de l'information constituent désormais des conditions indispensables au fonctionnement des institutions publiques.

Au terme de cette visite, Mme Boufedeche a présidé une réunion de travail consacrée à « la présentation et à l'examen de l'état d'avancement du dossier de numérisation à l'APN ». Cette rencontre a permis de faire le point sur les différentes étapes franchies et de cerner les priorités pour la prochaine phase de développement.

Un exposé détaillé a ainsi été présenté sur l'état d'avancement des projets de numérisation, comprenant un diagnostic de la situation actuelle du système numérique, les projets déjà réalisés, ceux en cours de mise en œuvre, ainsi que les besoins recensés et les perspectives de leur développement. Cette évaluation a contribué à



identifier les ajustements nécessaires et à mieux adapter les solutions numériques aux exigences des différentes structures de l'Assemblée.

Pour la présidente de l'APN, cette démarche s'inscrit pleinement dans le processus de réforme et de modernisation impulsé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Elle participe à la mise en œuvre des orientations visant à généraliser la numérisation, à renforcer la transparence et la gouvernance et à améliorer l'efficacité des services, et ce dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique à l'horizon 2030.

Mais la transformation recherchée ne se résume pas à la modernisation des infrastructures. « L'objectif est de parvenir à une véritable transformation numérique dans le mode de gestion, de réflexion et de travail », a expliqué Mme Boufedeche. Elle a, à ce titre, mis en avant l'importance de disposer d'une information précise, de systèmes interconnectés et de procédures simplifiées, afin de permettre une prise de décision reposant sur « l'exactitude et la fiabilité des données ».

Cette approche devrait également favoriser une meilleure circulation de l'information entre les différentes structures de l'APN et contribuer à réduire les délais liés aux procédures administratives, l'enjeu étant de faire du numérique un outil concret au service de l'efficacité institutionnelle plutôt qu'un simple support technique.

A l'issue de la présentation, la présidente de l'Assemblée a souligné « la nécessité de poursuivre les efforts de numérisation et de développer les méthodes de travail ».

Elle a appelé à poursuivre le développement du système numérique de l'Assemblée, qui a connu « un développement remarquable ces derniers temps », tout en veillant à le renforcer en fonction des besoins des différentes structures et services.

Elle a également appelé à accompagner le processus de transformation numérique engagé au sein des institutions de l'Etat. Cette mise en cohérence doit permettre à l'Assemblée de suivre le rythme de modernisation de l'administration publique et de renforcer progressivement ses capacités technologiques.

A travers cette démarche, l'APN entend ainsi consolider les bases d'un fonctionnement plus intégré, plus sécurisé et davantage fondé sur la donnée. Une évolution qui touche à la fois la gestion interne de l'institution et les conditions dans lesquelles les députés exercent leurs missions législatives et de contrôle, avec en ligne de mire une administration parlementaire plus moderne et plus performante.

Sihem Bounabi

COOPÉRATION SANITAIRE

L'Algérie et l'OMS fixent le cap pour 2026/2027

UN PROGRAMME budgétaire de coopération pour la période 2026/2027 a été signé, jeudi à Alger, entre le ministère de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), avec pour objectif d'accompagner les priorités du secteur, de soutenir l'évolution du système national de santé et de renforcer les capacités de réponse face aux différents défis sanitaires.

A cette occasion, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a déclaré que ce programme constituait « un cadre important pour accompagner les priorités nationales dans le domaine de la santé et consolider la coopération avec l'Organisation mondiale de la santé ».

L'accord a été signé au siège du ministère par le ministre de la Santé et le représentant de l'OMS en Algérie, Phanuel Habimana. La cérémonie s'est déroulée en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ainsi que de cadres du ministère de la Santé.

A travers ce nouveau programme, Alger et l'agence onusienne entendent donner davantage de profondeur à leur partenariat, concentrant leurs efforts sur plusieurs enjeux majeurs du secteur. Le document prévoit notamment des actions en faveur du renforcement des systèmes de santé et de la couverture sanitaire universelle, ainsi que de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles.

Ces axes répondent à des priorités qui occupent une place centrale dans les politiques sanitaires, notamment en matière de prévention, de dépistage et de prise en charge.

La coopération avec l'OMS devrait ainsi contribuer à soutenir les efforts engagés pour améliorer les prestations et répondre plus efficacement aux besoins de la population.

La préparation et la riposte aux urgences sanitaires constituent un autre axe prioritaire du programme. Il s'agit notamment de renforcer les mécanismes d'anticipation, d'améliorer la coordination et de consolider les capacités d'intervention afin de permettre au système de santé de faire face aux situations sanitaires exceptionnelles.

Par ailleurs, le programme 2026/2027 accorde une place importante à la coopération technique. Les échanges d'expertises, de connaissances et de bonnes pratiques entre les institutions algériennes et l'OMS doivent permettre d'accompagner les efforts visant à améliorer la qualité des prestations et à renforcer la prise en charge des patients.

Cette dimension technique devrait également favoriser le développement des compétences et la circulation des expériences dans plusieurs domaines, permettant aux acteurs nationaux de tirer profit des pratiques et des connaissances disponibles au sein du réseau de l'OMS.

L'enjeu est aussi de faire de cette coopération un instrument d'accompagnement des transformations du secteur, et ce en apportant un appui adapté aux besoins identifiés au niveau national.

Le partage d'expériences doit, dans ce cadre, contribuer à l'amélioration continue des méthodes de travail et de la qualité des soins.

Pour le ministère de la Santé, la signature de cet accord traduit « l'attachement de l'Algérie et de l'OMS à poursuivre l'action commune et à consolider les liens de coopération ». Elle confirme également la volonté des deux parties de maintenir un dialogue régulier et une collaboration fondée sur l'échange de connaissances et l'appui technique.

Avec cette feuille de route, l'Algérie et l'OMS entendent ainsi inscrire leur partenariat dans la durée, autour des priorités du système national de santé et d'objectifs communs liés à l'amélioration des soins. Une démarche qui ambitionne, à terme, d'accompagner le développement sanitaire du pays et de consolider les acquis en matière de qualité et d'accès aux prestations de santé.

Pour rappel, le partenariat entre l'Algérie et l'OMS s'inscrit dans une coopération de longue date, structurée autour de stratégies et de programmes communs destinés à accompagner les priorités nationales de santé.

En mars 2025, les deux parties avaient déjà affiché leur volonté de renforcer leur partenariat dans le secteur de la santé. A l'issue d'une rencontre consacrée à la coopération entre les deux parties, il avait été convenu de mettre en place un groupe de travail chargé d'examiner les mécanismes permettant de développer des projets et programmes communs. Cette démarche avait ouvert la voie à une coopération davantage axée sur l'amélioration des performances des systèmes de santé et le partage d'expertise.

Le programme budgétaire 2026/2027 vient ainsi concrétiser cette volonté de donner une nouvelle dynamique au partenariat.

Sihem B.

INCENDIES DE JUILLET

Les décisions d'aide disponibles dès le 18 août

LE MINISTÈRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports invite les citoyennes et citoyens touchés par les incendies de forêts survenus durant le mois de juillet dernier à se rapprocher, à partir du 18 août 2026, de leurs communes de résidence afin de retirer leurs décisions d'octroi de l'aide de l'État.

Cette démarche intervient en exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la prise en charge des dégâts occasionnés aux produits agricoles, aux habitations ainsi qu'aux mobiliers, équipements et appareils électroménagers.

Dans un communiqué rendu public jeudi, le ministère précise que les travaux des commissions locales d'évaluation ainsi que ceux de la commission nationale ont été clôturés le 11 août 2026.

Les listes des citoyennes et citoyens touchés ainsi que les dégâts éligibles à l'aide de l'État ont été transmises aux secteurs concernés et aux walis concernés pour l'exécution des décisions arrêtées.

Le ministère invite ainsi les citoyennes et citoyens concernés à se rapprocher, à compter du 18 août 2026, de leurs communes de résidence afin de retirer leurs décisions d'octroi de l'aide de l'État.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS LES ZONES FRONTALIÈRES

Plus de 170 recours acceptés

LE MINISTÈRE de la Jeunesse a annoncé, hier, l'acceptation de 173 recours introduits dans le cadre du concours de recrutement au grade d'éducateur principal pour l'animation de jeunesse, une formation spécialisée destinée aux jeunes des régions frontalières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les opportunités offertes aux jeunes des zones frontalières.

Selon le ministère, 197 recours ont été déposés, principalement pour permettre aux candidats de compléter certains documents manquants lors de leur inscription. Les services compétents ont procédé à l'examen des recours et des pièces fournies, conformément aux conditions et procédures en vigueur.

À l'issue de cette étude, 173 recours ont été acceptés, tandis que 24 ont été rejetés pour non-respect des conditions requises.

Le ministère de la Jeunesse précise toutefois que la liste publiée concerne exclusivement les candidats dont les recours ont été acceptés. Elle ne constitue donc pas la liste générale de l'ensemble des candidats autorisés à participer au concours.

La liste nominative des candidats concernés est disponible sur le site du ministère de la Jeunesse.

Le ministère rappelle que les épreuves écrites se dérouleront dimanche prochain, dans les centres d'examen indiqués sur les convocations officielles.

Les candidats concernés devront ensuite passer les épreuves orales les 6, 7 et 8 septembre prochains.

Le département de la Jeunesse invite ainsi les candidats à consulter attentivement les listes publiées et leurs convocations, et à respecter les dates ainsi que les centres d'examen qui leur ont été attribués.

S. N.

AUTISME CHEZ L'ENFANT

Le dépistage renforcé avant la rentrée

Le dépistage précoce de l'autisme s'installe au cœur d'une campagne nationale menée dans les différentes wilayas du pays, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027. Des équipes pluridisciplinaires composées de psychologues, d'orthophonistes et d'assistants sociaux vont à la rencontre des familles pour les informer sur les signes d'alerte, répondre à leurs préoccupations et les orienter vers les dispositifs de prise en charge adaptés.

Lancée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, cette campagne intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des efforts engagés par le secteur pour renforcer le dépistage précoce et la prise en charge spécialisée des enfants autistes.

L'objectif est également de rapprocher les familles des professionnels et de permettre aux parents de mieux comprendre les signes qui peuvent nécessiter une évaluation spécialisée. Le ministère entend ainsi renforcer la sensibilisation de la société à l'autisme et favoriser une orientation plus rapide des enfants vers les parcours de prise en charge et d'accompagnement adaptés.

La campagne prend une importance particulière à l'approche de la rentrée scolaire, alors que les structures du secteur se préparent à accueillir les enfants aux besoins spécifiques dans les meilleures conditions possibles.

Le ministère insiste notamment sur la nécessité d'associer les familles et les parents dès les premières étapes du parcours de réhabilitation de l'enfant. Cette implication doit leur permettre de mieux identifier les signes d'alerte et de comprendre l'importance d'une intervention au moment opportun.

L'enjeu est également de réunir les conditions nécessaires à une scolarisation dans un environnement stable et adapté. Le dépistage précoce constitue ainsi un élément essentiel du parcours d'accompagnement, en permettant d'orienter l'enfant vers les dispositifs correspondant à ses besoins.

Depuis le lancement de l'opération, les équipes mobilisées sur le terrain constatent une interaction positive avec les familles. Psychologues, orthophonistes et assistants sociaux participent à cette campagne et se rendent directement à la rencontre des parents dans différentes régions et espaces. Cette présence sur le terrain vise à instaurer un dialogue de proximité avec les familles, à répondre à leurs interrogations et à leur fournir des informations accessibles sur le spectre de l'autisme.



Dépister pour une meilleure prise en charge.

ÉCOUTER, INFORMER ET CORRIGER LES IDÉES REÇUES

Les équipes pluridisciplinaires privilégient le contact direct avec les parents. Les échanges reposent notamment sur l'écoute, le dialogue et l'explication, avec une attention particulière accordée aux préoccupations exprimées par les familles.

Des conseils sont également dispensés afin d'aider les parents à mieux comprendre les différentes étapes du parcours d'accompagnement. Des dépliants et des supports de sensibilisation simplifiés sont distribués pour faciliter l'accès à l'information et présenter de manière claire les éléments essentiels liés au spectre de l'autisme.

La campagne entend aussi corriger certaines idées reçues qui continuent d'entourer l'autisme. L'information et la sensibilisation constituent, dans ce contexte, des leviers importants pour permettre aux familles de mieux appréhender les besoins de leurs enfants et de les orienter vers les professionnels compétents.

Au-delà du seul dépistage, cette démarche vise donc à inscrire l'enfant dans un parcours global associant accompagnement spécialisé, réhabilitation et intégration dans les domaines éducatif et social.

La période précédant la rentrée scolaire donne à cette campagne une dimension particulière. Pour le ministère, la préparation de la scolarisation des enfants aux besoins spécifiques ne peut se limiter aux aspects liés à l'organisation des établissements. Elle suppose également une préparation en amont de l'enfant et de sa famille.

L'intervention des équipes pluridisciplinaires doit ainsi contribuer à mieux préparer les parents et à les informer sur les dispositifs d'accompagnement disponibles. Elle permet également de renforcer le lien entre les familles et les professionnels appelés à accompagner les enfants dans leur parcours.

Le ministère de la Solidarité nationale entend, de cette manière, renforcer une approche fondée sur la détection précoce, l'accompagnement spécialisé et l'implication des familles. Une démarche qui vise à donner aux enfants concernés de meilleures possibilités d'intégration scolaire et sociale.

La campagne se poursuit dans les différentes wilayas du pays jusqu'à la rentrée scolaire, conformément à un programme de terrain établi par les services concernés. Les équipes poursuivront leurs actions de proximité afin de couvrir les différentes étapes prévues et d'atteindre les objectifs fixés.

Par ailleurs, le message porté par cette campagne est ainsi celui d'une mobilisation plus précoce autour de l'enfant et de sa famille. En mettant l'accent sur l'information, l'écoute et l'orientation, le ministère souhaite renforcer les conditions d'un accompagnement adapté et favoriser une meilleure intégration des enfants concernés dans leur environnement scolaire et social.

Aymen D.

LÉGALISATION DES DOCUMENTS SCOLAIRES DESTINÉS À L'ÉTRANGER

Les directions de l'éducation prennent le relais de l'ONEC

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a décidé de confier aux directions de l'éducation, à travers l'ensemble du territoire national, la légalisation par le système de l'Apostille des relevés de notes et des attestations du Baccalauréat destinés à être utilisés à l'étranger. La nouvelle procédure entrera en vigueur à compter du dimanche 16 août 2026.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service public et de la réduction des délais de traitement des dossiers. Elle vise également à éviter aux citoyens concernés de se déplacer jusqu'au siège de l'Office national des examens et concours (ONEC) à Alger pour faire légaliser leurs documents.

Dans un communiqué rendu public jeudi, le ministère précise que les citoyennes et citoyens souhaitant faire légaliser leurs relevés de notes ou leurs attestations du Baccalauréat par le système de l'Apostille, en vue de leur utilisation à l'étranger, pourront désormais effectuer cette démarche auprès de la direction de l'éducation de leur wilaya de résidence.

La procédure reste accessible via le site électronique dédié apostille.gov.dz, utilisé pour l'introduction des demandes.

Le ministère précise également les modalités prévues pour les personnes ayant déjà introduit une demande de légalisation auprès de l'ONEC, mais dont les dossiers n'ont pas encore été traités.

Ces demandeurs sont invités à transférer leur dossier vers la direction de l'éducation de leur wilaya de résidence. Pour ce faire, ils devront accéder au même site électronique utilisé lors de leur inscription initiale afin de modifier leur demande ou, le cas échéant, d'en soumettre une nouvelle adressée à la direction de l'éducation territorialement compétente.

À travers cette mesure, le ministère de l'Éducation nationale entend rapprocher davantage l'administration des citoyens en décentralisant une procédure jusque-là prise en charge au niveau de l'ONEC à Alger.

Cette nouvelle organisation doit également permettre de réduire les déplacements des usagers et de garantir un traitement plus rapide des demandes de légalisation des documents scolaires destinés à l'étranger.

S. N.

IRAN

Des responsables de l'administration Trump jugent la situation sans issue

À Washington, les interrogations se multiplient sur la conduite de la guerre en Iran, alors que les objectifs américains ont évolué au fil du conflit. La priorité semble désormais se déplacer vers le détroit d'Ormuz, tandis que plusieurs options escalade militaire, négociations ou pression prolongée restent débattues sans garantie de résultat. Des responsables américains s'inquiètent de l'absence de stratégie claire de l'administration de Donald Trump face à l'Iran, alors que la Maison Blanche peine toujours à définir ce qui pourrait constituer une victoire, rapporte Politico ce 13 août.

Plusieurs responsables actuels et anciens décrivent une situation particulièrement dangereuse, dans laquelle Washington ne disposerait désormais que d'options difficiles. Le malaise est ouvertement exprimé au sein de l'appareil américain. Un responsable connaissant la stratégie de l'administration au Moyen-Orient a confié à Politico ne pas voir « de sortie » à la situation actuelle. Dan Shapiro, ancien haut responsable du Pentagone sous Joe Biden, estime pour sa part que Washington s'est placé dans un « cul-de-sac » où il ne reste que de mauvaises options. Ces inquiétudes interviennent alors que les objectifs américains ont sensiblement évolué depuis le début des hostilités. Donald Trump entendait initialement mettre fin au programme nucléaire iranien et détruire une part importante des capacités militaires du pays, tout en laissant planer la possibilité d'un changement de régime à Téhéran. Désormais, l'administration américaine semble surtout chercher à obtenir la réouverture complète du détroit d'Ormuz, dont les perturbations affectent le commerce mondial et les marchés énergétiques.

Le débat ne porte donc plus seulement sur les moyens employés contre Téhéran, mais aussi sur le résultat que Washington cherche réellement à obtenir. Selon le responsable américain, cité par Politico, l'équipe de Donald Trump comprend fondamentalement mal les dirigeants iraniens et a longtemps parié sur le fait qu'une pression croissante finirait par faire céder Téhéran. Elliott Abrams, ancien conseiller de Donald Trump pour le Moyen-Orient, a de son côté qualifié la situation d'extrêmement dangereuse et estimé que l'administration faisait preuve d'incompétence. Le conflit pèse également sur les moyens militaires américains. Le quotidien américain The Washington Post estime que les États-Unis ont perdu environ 25 % de leur flotte de drones lourds MQ-9 Reaper depuis le début de la guerre, soit au moins 45 appareils. Les pertes représenteraient plus de 1,3 milliard de dollars, alors que ces drones sont utilisés aussi bien pour des



missions de renseignement que pour des frappes. Le média établit un parallèle avec les années les plus difficiles de la guerre en Irak, lorsque Washington peinait à définir une voie de sortie. L'Iran représente toutefois un défi différent : le pays est plus vaste, son gouvernement reste en place, les États-Unis n'y disposent pas de forces terrestres et les conséquences du conflit dépassent largement ses frontières. Trois options sur la table, aucune sans risque Trois grandes orientations sont désormais débattues dans les milieux politiques et stratégiques américains, sans qu'aucune n'offre de garantie de succès. La première consiste à intensifier la pression militaire.

Parmi les propositions rapportées figurent une prise de contrôle américaine de l'île iranienne de Kharg, davantage d'opérations israéliennes visant des dirigeants iraniens, un soutien à certains groupes ethniques à l'intérieur du pays et l'encouragement des Émirats arabes unis à s'emparer de trois îles disputées avec Téhéran. Certains estiment également que deux semaines supplémentaires de bombardements pourraient suffire à faire céder l'Iran. Une telle escalade ne garantirait pourtant pas le résultat recherché. Le pouvoir iranien reste profondément implanté dans le pays et le sentiment national pourrait renforcer la résistance face aux tentatives visant à exploiter ses divisions internes. Un deuxième courant plaide au contraire pour une désescalade et une reprise des négociations, quitte à consentir des concessions américaines sur les sanctions. Ses partisans préconisent un accord avec Téhéran ou, à défaut, un retrait des États-Unis du conflit.

Ils estiment que l'affaiblissement déjà subi par les capacités militaires iraniennes permettrait à Washington de limiter ses pertes sans présenter son intervention comme un échec total. Jennifer Kavanagh, du centre de réflexion Defense Priorities, appelle ainsi les États-Unis à mettre fin à l'escalade et à repenser leur stratégie de défense. La troisième option repose sur une pression économique et maritime prolongée : maintien du blocus du trafic iranien et renforcement des sanctions dans l'espoir d'obtenir des concessions de Téhéran ou de fragiliser les autorités. Son efficacité reste incertaine. Un responsable américain cité par Politico rappelle que Washington estime depuis des décennies que l'économie iranienne se trouve au bord de l'effondrement, sans que cette prévision se soit concrétisée. Téhéran pourrait en outre maintenir ses restrictions dans le détroit d'Ormuz tant que les États-Unis bloqueront les navires iraniens, faisant peser une partie du coût économique du bras de fer sur le reste du monde. Le détroit d'Ormuz devient la priorité de Washington La Maison Blanche semble désormais privilégier une pression prolongée plutôt qu'une nouvelle escalade immédiate. Le magazine américain The Atlantic rapporte qu'après des bombardements limités et des menaces qui n'ont pas produit les résultats recherchés, Washington mise davantage sur les sanctions financières et le blocus maritime des ports iraniens. Cette stratégie pourrait toutefois prendre du temps, alors que l'économie iranienne a montré une capacité de résistance susceptible de compliquer les calculs américains. Le quotidien américain The Wall Street Journal a rapporté que Donald Trump avait envisagé de présenter la réouverture complète du détroit d'Ormuz comme une victoire permettant aux États-Unis de mettre fin au conflit, même sans nouvel accord sur le programme nucléaire iranien. Ce changement traduit un resserrement sensible des objectifs américains, désormais davantage centrés sur le détroit d'Ormuz.

La Maison Blanche assure néanmoins que Donald Trump continue de privilégier une solution négociée tout en conservant l'ensemble des options disponibles. Washington et Téhéran ont également tenté ces dernières semaines, avec l'aide de médiateurs du Moyen-Orient, de définir les conditions d'un nouvel arrangement. Pour l'heure, aucun consensus ne s'est imposé à Washington.

La difficulté centrale reste donc la même : déterminer quel résultat permettrait aux États-Unis d'affirmer qu'ils ont atteint leurs objectifs et de mettre un terme aux opérations.

R. I.

Araghchi répond aux critiques de Paris et accuse la France d'«hypocrisie» sur les droits de l'homme

LE CHEF de la diplomatie iranienne a riposté aux critiques françaises sur les droits de l'homme, accusant Paris de «deux poids, deux mesures». Pour Téhéran, la France a largement entamé sa crédibilité en invoquant le droit international tout en défendant, au Moyen-Orient, des positions jugées contraires aux principes qu'elle affirme porter. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a vivement critiqué la France sur les questions de droits de l'homme et de droit international. Dans un message publié sur X, il a accusé Paris d'« hypocrisie flagrante » et estimé que la France n'était plus en position de donner des leçons aux autres pays. « Les pays comme la France devraient cesser de faire la leçon au monde sur les "droits de l'homme" et le droit international. L'hypocrisie est flagrante et embarrassante », a déclaré le chef de la diplomatie iranienne. Cette prise de position survient après une déclaration signée par la France et 25 autres pays, ainsi que par la chef de la diplomatie européenne Kaja Kallas. Les signataires accusent les autorités iraniennes de poursuivre les exécutions de manifestants et dénoncent, plus largement, le recours à la peine capitale en Iran. Ils appellent également Téhéran à libérer les personnes qu'ils considèrent comme arbitrairement détenues. Gaza au cœur du reproche iranien Abbas Araghchi a immédiatement renvoyé Paris à sa politique au Moyen-Orient. « Votre soutien au génocide commis par Israël à Gaza – ainsi qu'à l'agression contre l'Iran – a détruit toute supériorité morale que vous pensiez avoir », a-t-il affirmé dans le même message. Le ministre iranien élargit ainsi sa critique au-delà du seul cas français. Téhéran accuse depuis longtemps plusieurs gouvernements occidentaux d'invoquer les droits de l'homme et le droit international de manière sélective, tout en maintenant leur soutien à Israël malgré les conséquences de l'offensive israélienne à Gaza. Pour Téhéran, Paris ne peut invoquer les droits de l'homme tout en soutenant une politique au Moyen-Orient que l'Iran juge contraire aux principes défendus par la France elle-même. Les autorités iraniennes estiment également que l'attitude française lors de ce qu'elles présentent comme une agression américano-israélienne contre l'Iran a encore affaibli la crédibilité de Paris. Un contentieux plus large entre Téhéran et Paris Cette nouvelle confrontation verbale s'inscrit dans des relations déjà tendues entre l'Iran et plusieurs capitales européennes. Téhéran avait auparavant adressé un « avertissement sérieux » à la France et au Royaume-Uni au sujet de la situation dans le détroit d'Ormuz. Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, avait alors prévenu que ceux qui « provoquent une crise » devraient répondre des conséquences de leurs actions.

R. I.

Le TAS lève la suspension de Belaïli, son nouveau contrat annoncé

L'ES Tunis a annoncé jeudi soir la levée de la suspension infligée à l'ailier international algérien Youcef Belaïli, dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. En conséquence, « le contrat qu'il avait précédemment signé avec le club a été activé, permettant désormais à l'enfant d'Oran de rejoindre officiellement l'effectif et de défendre à nouveau les couleurs du club sang et or », précise la même source.



Pour rappel, Belaïli avait écopé d'une suspension d'un an à la suite d'un litige avec son ancien club, l'AC Ajaccio, dans une affaire de falsification de documents. Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a finalement décidé de lever cette sanction, qui courait jusqu'en mars 2027, ouvrant ainsi la voie à l'officialisation de sa prolongation de contrat d'une saison avec le club tunisois. Âgé de 34 ans, Youssef Belaïli avait également été en négociations avec le MC Alger, triple champion d'Algérie en titre, mais a finalement choisi de poursuivre son aventure avec l'Espérance de Tunis.

Cette fois, la nouvelle est positive pour l'international algérien, qui va pouvoir poursuivre son aventure avec l'Espérance de Tunis. L'ES Tunis a annoncé jeudi soir la levée de la suspension qui frappait Belaïli. Le joueur avait écopé d'un an de suspension dans le cadre du litige l'opposant à son ancien club de l'AC Ajaccio, autour d'une affaire de falsification de documents. Saisi par le joueur, le Tribunal arbitral du sport a finalement donné une suite favorable à sa requête en levant cette sanction, qui devait initialement courir jusqu'en mars 2027. Conséquence immédiate : le contrat qu'il avait déjà signé avec l'Espérance peut désormais entrer en vigueur. Le club tunisien avait annoncé dès le mois de juin avoir trouvé un accord de principe avec Belaïli pour prolonger son aventure. Cette prolongation restait toutefois entièrement conditionnée à la décision du TAS. La situation est désormais débloquée. L'ES Tunis a confirmé que le nouveau contrat du natif d'Oran était activé, lui permettant de réintégrer officiellement l'effectif sang et or. Belaïli restait sur une saison à 14 matchs, 4 buts et 7 passes décisives, avant d'être freiné par une blessure au genou puis par ce dossier disciplinaire Le feuilleton avait encore pris une autre tournure ces dernières semaines puisque le MC Alger avait lui aussi annoncé avoir trouvé un accord avec le joueur. Le triple champion d'Algérie en titre espérait profiter d'une issue favorable devant le TAS pour rapatrier l'ancien Fennec. Mais Belaïli a finalement changé de cap et choisi de rester à Tunis. Une nouvelle pirouette dans une carrière qui en compte déjà beaucoup. Pour l'Espérance, l'essentiel est ailleurs : son numéro 10 peut désormais rejouer officiellement et poursuivre une histoire qui était restée suspendue au verdict du TAS.

LIGUE DES CHAMPIONS

La JSS dispose de trois options pour ses matchs à domicile

LA JS SAOURA, qui signe son retour en Ligue des champions d'Afrique après sept années d'absence, a annoncé jeudi disposer de trois alternatives pour accueillir ses prochaines rencontres continentales, après avoir été contrainte d'abandonner l'option du stade du 5-Juillet-1962 d'Alger.

« La direction de la Jeunesse Sportive de la Saoura annonce qu'après l'acceptation du dossier du club pour accueillir ses matches au stade du 5-Juillet-1962 à Alger, elle a été contactée par la direction de cette enceinte, qui l'a informée que les travaux d'aménagement et de réfection de la pelouse n'étaient pas encore terminés, malgré l'accord préalable pour l'organisation des rencontres de l'équipe dans le cadre de la Ligue des champions de la CAF », indique le club dans un communiqué. La JSS précise que son secrétaire général avait anticipé cette éventualité en préparant plusieurs solutions de repli, avec des enceintes homologuées par la Confédération africaine de football (CAF). Le vice-champion d'Algérie dispose ainsi de trois autres possibilités pour recevoir ses adversaires africains : le stade Miloud-Hadefi d'Oran, dont la réponse est toujours attendue, ainsi que les stades Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou et Chahid-Hamlaoui de Constantine, tous deux déjà acceptés.

La direction de la JSS assure suivre l'évolution de la situation et indique qu'elle arrêtera prochainement son choix définitif, en veillant à réunir les meilleures conditions pour l'équipe et ses supporters, tout en respectant les exigences de la compétition. Pour son retour en Ligue des champions, la JS Saoura affrontera au premier tour préliminaire Horoya AC de Guinée. La manche aller est prévue en Algérie entre le 4 et le 6 septembre, alors que le match retour se jouera une semaine plus tard à Conakry.

Mercato : L'USMA et MCA se livrent une bataille pour un jeune talent Lyonnais !

LE MERCATO algérois pourrait connaître un nouveau duel entre l'USM Alger et le Mouloudia d'Alger. Les deux clubs de la capitale se sont positionnés sur le même dossier et suivent de près la situation de Yacine Chaïb, jeune latéral gauche formé à l'Olympique Lyonnais. Une concurrence qui pourrait rapidement s'intensifier alors que les deux formations cherchent encore à renforcer leurs effectifs en vue de la nouvelle saison.

Selon la presse algérienne, l'USMA et le MCA ont chacun pris contact avec l'Olympique Lyonnais afin d'obtenir des renseignements sur la situation du défenseur et les conditions d'une éventuelle opération. Les deux clubs souhaitent ainsi connaître les possibilités concernant le joueur, qui pourrait représenter une recrue intéressante sur le marché algérien. Âgé de 21 ans, Yacine Chaïb possède un parcours réalisé en grande partie au sein de la formation lyonnaise. Il évolue au poste d'arrière gauche et présente un profil correspondant aux besoins des deux prétendants. Sa formation dans un club reconnu pour la qualité de son centre constitue également un argument supplémentaire pour les clubs algérois. Le joueur a par ailleurs attiré l'attention au niveau international. Convoqué récemment par Rafik Saïfi avec la sélection algérienne, Chaïb poursuit sa progression et pourrait désormais être tenté par un nouveau challenge afin de franchir un cap dans sa carrière. Du côté de l'USMA, cette piste répond à une volonté de renforcer le couloir gauche et d'apporter une solution supplémentaire à l'effectif. Le MCA, de son côté, surveille également attentivement le dossier et pourrait passer à l'action pour ne pas laisser son rival prendre une longueur d'avance.

CAN FÉMININE 2026

Lina Boussaha revient sur l'élimination de l'Algérie

Après l'élimination face au Malawi, Lina Boussaha a partagé les sentiments contrastés des Vertes, entre regrets, qualification historique au Mondial et volonté de décrocher le bronze. Le rêve de titre de l'équipe féminine d'Algérie s'est arrêté en demi-finale de la CAN 2026 après la défaite face au Malawi (1-3). Les Vertes sortent la tête haute après un parcours historique, même si le scénario de la rencontre laisse quelques regrets.



En zone mixte, Lina Boussaha a évoqué les sentiments partagés du groupe : « C'est un sentiment assez étrange. Nous avons décroché notre qualification pour la Coupe du monde, mais nous ne disputerons pas la finale de la CAN. Il faut néanmoins retenir le positif : nous serons présentes au Mondial, ce qui représente déjà quelque chose d'énorme. Il nous reste désormais un dernier objectif, celui de battre le Maroc pour terminer à la troisième place et décrocher la médaille de bronze. »

La milieu de terrain est ensuite revenue sur le fait de jeu ayant fait basculer la rencontre : « Le match a changé après notre expulsion. Nous avons rapidement encaissé et cela a constitué le véritable tournant. C'est aussi ça, le football. En quarts de finale, le carton rouge avait joué en notre faveur ; cette fois, il s'est retourné contre nous. À dix contre onze, face à une équipe composée de joueuses de très haut niveau, la tâche est devenue particulièrement compliquée. Elles ont su profiter de leur supériorité numérique et convertir leurs occasions. Après notre but, nous avons pensé pouvoir renverser la situation comme contre la Côte d'Ivoire, mais le troisième but a rendu la remontada presque impossible. Nous devons retenir les leçons de cette défaite et nous en servir à l'avenir. »

Demi-finaliste pour la première fois de son histoire, l'Algérie a surtout décroché une qualification inédite pour la Coupe du monde féminine 2027 au Brésil. Avant de se tourner vers ce rendez-vous majeur, les joueuses de Farid Benstiti tenteront de conclure leur aventure continentale par une médaille de bronze contre le Maroc. La finale opposera le Malawi au Cameroun, tombeur du pays hôte dans l'autre demi-finale.

ALGÉRIE U21 / JEUX MÉDITERRANÉENS 2026

La liste des Verts dévoilée

L'ALGÉRIE prendra part aux Jeux Méditerranéens 2026, organisés cette année à Tarente en Italie du 21 août au 3 septembre prochain. La délégation algérienne sera représentée par sa sélection U21, prise en charge sur le banc par l'entraîneur Brahim Hemdani, récemment nommé à la tête des U20. La Fédération Algérienne de Football (FAF) a officiellement rendu publique ce mercredi la liste finale des éléments retenus pour défendre les couleurs nationales lors de cette compétition. On y retrouve un groupe de 18 jeunes Fennecs, parmi lesquels le gardien du Paradou AC Mohammed El Koubi, le duo de la JS Kabylie formé par Youcef Izem et Lahlou Akhrib, l'attaquant Moslem Anatouf (récemment prêté par le MC Alger au CS Constantine), ou encore Benahmed Kohili, recrue estivale du Mouloudia d'Alger.

L'ALGÉRIE VERSÉE DANS LE GROUPE B

Versée dans la poule B lors du tirage au sort, l'équipe nationale U21 devra en découdre avec l'Italie, le Kosovo et l'Albanie pour tenter d'arracher une qualification au tour suivant. Concernant le calendrier détaillé de la sélection algérienne durant la phase de groupes des Jeux Méditerranéens 2026, les Fennecs effectueront leur entrée en lice le samedi 22 août face au Kosovo à partir de 10h30 (heure locale). Deux jours plus tard, soit le lundi 24 août, ils affronteront le pays hôte italien lors d'une affiche programmée à 21h00. Enfin, les jeunes Algériens concluront leur premier tour le mercredi 26 août avec une opposition face à l'Albanie, également fixée à 21h00



LIBAN

Hamdi prend les commandes de Jwaya SC

LE TECHNICIEN algérien Miloud Hamdi a été désigné nouvel entraîneur de Jwaya SC, a annoncé jeudi le club libanais, fraîchement promu en première division. La formation de Jwaya mise sur l'expérience du technicien algérien pour donner une nouvelle impulsion à son projet sportif. Hamdi aura notamment pour mission de structurer l'équipe et de l'accompagner dans son adaptation au plus haut niveau du football libanais. Au cours de sa carrière, l'entraîneur de 54 ans a dirigé plusieurs formations en Afrique, en Europe et dans le Golfe. Il s'est notamment illustré avec l'USM Alger, qu'il avait menée au sacre en championnat d'Algérie, tout en atteignant la finale de la Ligue des champions africaine lors de la saison 2015-2016. Son parcours l'a également conduit sur les bancs de la JS Kabylie et du CS Constantine en Algérie, ainsi que d'Al-Ismaily et d'Al-Ittihad Alexandrie en Egypte. En Tanzanie, il a pris en charge les Young Africans, avec lesquels il a remporté un doublé. Hamdi compte aussi des expériences dans le football du Golfe, notamment à Al-Salmiya au Koweït et à Al-Khaldiya à Bahreïn. Il est par ailleurs titulaire des licences d'entraîneur A délivrées par la CAF et l'UEFA. Pour cette nouvelle aventure, le technicien algérien sera épaulé par trois membres qui intégreront son staff technique. Promu en première division libanaise au terme de l'exercice 2024-2025, Jwaya SC entend ainsi franchir un nouveau cap et consolider sa présence parmi l'élite.

AL AHLI

La raison du départ de Riyad Mahrez dévoilée

À UN an de l'échéance de son contrat avec la formation de Djeddah, Riyad Mahrez et Al Ahli Saudi FC ont finalement convenu de mettre un terme à leur collaboration d'un commun accord. Il s'agit d'un dénouement inattendu pour une séparation qui n'était pourtant pas du tout à l'ordre du jour quelques semaines seulement avant d'être actée. Dans des déclarations officielles relayées par la presse saoudienne, Majid Al-Fahmi, porte-parole d'Al Ahli, est revenu sur les coulisses du départ de l'attaquant algérien. Il a tenu à préciser que cette décision était avant tout un choix technique impulsé par l'ancien entraîneur de l'équipe Matthias Jaissle, désormais en poste à Newcastle United, et que le directeur sportif Pedro n'avait joué aucun rôle dans ce dossier. « C'est une décision purement sportive et non financière », a-t-il déclaré. Plus d'un mois après cette résiliation à l'amiable, le futur point de chute de Mahrez demeure à ce jour inconnu. L'ancien joueur de Manchester City et de Leicester, qui a également officialisé sa retraite internationale sous le maillot des Verts au terme de la Coupe du Monde 2026, prend désormais tout son temps avant d'arrêter son choix final. Libre de tout engagement, l'ex capitaine emblématique de la sélection algérienne étudie minutieusement les opportunités qui s'offrent à lui afin de sceller ce qui pourrait être la toute dernière aventure de sa riche carrière professionnelle.

DÉCÈS DE L'ANCIEN GARDIEN DE BUT ABDERRAHMANE ALLANE

L'ANCIEN gardien de but international algérien Abderrahmane Allane est décédé ce jeudi à l'âge de 56 ans, selon plusieurs sources concordantes. Au cours de sa carrière, Allane a évolué dans plusieurs clubs. Il a d'abord porté les couleurs du MC Alger de 1990 à 1994, avant de rejoindre la JS Kabylie, où il a joué entre 1994 et 1996. Il est ensuite revenu au MC Alger pour la saison 1996-1997, puis a évolué au WA Boufarik entre 1997 et 1998, avant de terminer son parcours professionnel à l'USM Alger, sous les couleurs de laquelle il a joué de 1998 à 2000. Avec la JS Kabylie, Allane a notamment remporté le championnat d'Algérie lors de la saison 1994-1995, ainsi que la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe en 1995. Il a également été finaliste de la Supercoupe d'Algérie en 1994 et 1995. Le défunt avait également porté le maillot de la sélection algérienne à deux reprises. Il a honoré sa première sélection le 5 juin 1998 face à la Bulgarie, lors d'une défaite des "Verts" (2-0), avant de connaître sa seconde apparition internationale le 31 juillet de la même année contre la Libye, dans une rencontre remportée par l'Algérie (3-1).

SECTEUR DE LA SANTÉ DE MILA

Vers le renforcement de l'EPH Mohamed-Medahi

L'ÉTABLISSEMENT public hospitalier (EPH) Mohamed-Medahi de Ferdjioua, dans la wilaya de Mila, sera prochainement renforcé par un nouveau service spécialisé en oncologie. C'est ce qu'a indiqué mercredi le directeur par intérim de la santé et de la population, Abdelhafid Louifi.
Un terrain à l'intérieur de cet établissement hospitalier de 240 lits a été choisi pour accueillir ce futur service dont la réalisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'amélioration de la prise en charge des cancéreux.
Les procédures administratives requises sont en cours en coordination avec le ministère de tutelle pour inscrire une opération de réalisation au titre du prochain exercice 2027, a indiqué le même responsable.
La wilaya de Mila compte actuellement un seul service d'oncologie opérationnel à l'EPH frères Meghlaoui du chef-lieu de wilaya assurant la chimiothérapie au profit d'un nombre important de patients, a souligné la même source.

R. R.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES À BOUIRA

Fermeture temporaire de la RN 33

LE TRONÇON de la route nationale (RN) 33 reliant Tikjda à Assoul, dans la wilaya de Bouira, sera fermé en raison de travaux engagés pour la réparation d'affaissements dus à des glissements de terrain. C'est ce qu'a annoncé mercredi un communiqué des services des travaux publics de la wilaya.
Le communiqué précise qu'il a été décidé depuis hier, mardi, de procéder à la fermeture temporaire de la RN 33, sur le tronçon allant de la localité de Tikjda, au niveau du poste de contrôle de la Gendarmerie nationale, jusqu'à la localité d'Assoul, au croisement avec la RN 30.
Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la réalisation de travaux visant à remédier aux glissements de terrain constatés le long de ce tronçon, ce qui permettra de sécuriser la route et d'améliorer les conditions de circulation de ses usagers.
Selon la même source, la fermeture durera 45 jours et la date de réouverture de la route sera annoncée ultérieurement. Les usagers habituels de cette route sont invités à tenir compte de cette mesure et à prendre les dispositions nécessaires toute la durée des travaux, est-il précisé.

R. R.

CONSTANTINE RENFORCE SON DISPOSITIF PRÉVENTIF AVANT LA SAISON DES PLUIES

Campagne de nettoyage et de curage à travers la wilaya

Dans le cadre des mesures préventives en prévision de la saison des pluies, les services de la wilaya de Constantine ont entamé des opérations de nettoyage et de curage des avaloirs et des passages souterrains à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Cette opération intervient en application des instructions du wali, M. Kamel Eddine Kerbouche, avec le renforcement de la mobilisation sur le terrain, l'amélioration de la propreté de l'environnement et la promotion du cadre de vie des citoyens, ont indiqué les services de la wilaya.



La préparation a notamment été renforcée à travers le curage et le dégagement des avaloirs et des réseaux d'assainissement, des canaux d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que des oueds et cours d'eau, avec l'enlèvement des déchets et des différents résidus à travers les différentes communes de la wilaya. Il s'agit également d'éliminer les terres, les dépôts et les déchets, afin de garantir la disponibilité des tunnels, de faciliter la circulation et de réduire les risques liés à l'accumulation des eaux pluviales.
Par ailleurs, les opérations de nettoyage de l'environnement et d'entretien des différents quartiers résidentiels se poursuivent, avec l'élimination des points noirs recensés au niveau des rues, places publiques, trottoirs, espaces verts et axes routiers.
Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions visant à privilégier une démarche anticipative et préventive et à renforcer la préparation sur le terrain, contribuant ainsi à protéger les citoyens et leurs biens et à limiter les conséquences des éventuelles perturbations météorologiques. Pour rappel, une action similaire avait été menée à la même période l'année précédente. La Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO) avait lancé, à partir du 1er juin 2025, un programme préventif de nettoyage et de curage des avaloirs et des réseaux d'assainissement en prévision de la saison des pluies. Cette opération avait donné lieu à 2.697 interventions et au nettoyage de 14.747 avaloirs.

Amel Saïdi

BÉJAÏA

Sept blessés dans une collision

UN ACCIDENT de la circulation s'est produit hier à 2h02 sur la RN12, au niveau de la localité de Tamda, dans la commune d'El-Kseur. L'accident a impliqué deux véhicules qui sont entrés violemment en collision.
Alertés, les éléments de la Protection civile se sont rendus sur les lieux afin de prendre en charge les victimes. Le bilan fait état de sept personnes blessées, âgées de 6 à 57 ans. Quatre victimes étaient en état de choc, tandis que trois autres souffraient de blessures diverses.
Après avoir reçu les premiers soins sur place, l'ensemble des blessés a été évacué vers la polyclinique d'El-Kseur pour bénéficier des examens et des soins nécessaires.
Un autre accident grave a été enregistré vendredi dernier à Kherrata. Il s'est produit vers 20h51 sur la RN9, au lieu-dit Merouaha, dans la commune de Kherrata. Deux véhicules de tourisme et une motocyclette ont été impliqués dans cet accident.
Les secours sont rapidement intervenus sur les lieux. Le bilan fait état de deux blessés graves, deux hommes âgés de 21 et 35 ans. Après avoir reçu les premiers soins, les deux victimes ont été évacuées vers l'hôpital de Kherrata pour une prise en charge médicale.
Ces deux accidents rappellent une nouvelle fois la nécessité de redoubler de vigilance sur les axes routiers particulièrement fréquentés de la wilaya.

N. Bensalem

« UN SECOURISTE DANS CHAQUE FOYER »

Le CRA forme près de 50 participants à Tamanrasset

SOUS LE SLOGAN « Un secouriste dans chaque foyer », pas moins de 50 participants, des deux sexes, prennent part à une session de formation aux premiers secours ouverte à Tamanrasset, à l'initiative du comité de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA). C'est ce qu'a fait savoir mardi des organisateurs.
Cette session, qu'abrite la bibliothèque principale de lecture publique, Ahmed Bradia, au chef-lieu de wilaya, vise à promouvoir la culture des premiers secours, notamment chez les jeunes et à leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation d'urgence à domicile ou dans des lieux publics, en attendant l'arrivée des équipes d'intervention spécialisées, a précisé le président du comité de wilaya du CRA, Youcef Hamidou.
Les participants bénéficient de séances théoriques et pratiques sur diverses situations d'urgence, afin de leur apprendre à réagir de matière correcte et rapide, a-t-il ajouté.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation ciblant plusieurs communes de la wilaya, a fait savoir le formateur, Mohamed M'Barek Benasbaghour, signalant que le nombre de personnes inscrites a, jusqu'à présent, dépassé les 120.
Ces formations sont organisées tout au long de la saison estivale, dans le but de toucher le plus grand nombre de jeunes désireux de se former aux premiers secours, des connaissances susceptibles de contribuer à sauver des vies, a indiqué la même source.

R. R.

HOMMAGE À FIDEL CASTRO

«Kangamba», un film pour raconter la solidarité cubaine en Afrique

Le film historique « Kangamba », consacré à l'engagement de soldats cubains aux côtés des forces angolaises, a été projeté jeudi au Musée national du Moudjahid à Alger, à l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance du leader et chef de la Révolution cubaine, Fidel Castro, né en 1926 et décédé en 2016.

Organisée à l'initiative de l'ambassade de la République de Cuba en Algérie sous le slogan « 100 ans avec Fidel », cette projection a permis de mettre en lumière, à travers le cinéma, une page marquante de l'histoire de la présence cubaine en Afrique et de rappeler les liens historiques qui unissent Cuba à plusieurs mouvements de libération du continent.

Réalisé et scénarisé par Rogelio Paris en 2008, « Kangamba » revient sur les combats menés en Angola et sur le rôle joué par les soldats cubains engagés aux côtés des forces loyales au gouvernement angolais. La projection a ainsi offert au public algérois l'occasion de redécouvrir une œuvre qui s'inscrit dans une mémoire historique marquée par les luttes anticoloniales, la solidarité internationale et le soutien aux peuples engagés pour leur souveraineté. La séance s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République de Cuba en Algérie, Hector Igarza Cabrera, de moudjahidine, de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que de cinéphiles et de passionnés d'histoire. Le choix du Musée national du Moudjahid pour accueillir cette initiative a donné une dimension particulière à la rencontre, l'institution étant consacrée à la préservation de la mémoire de la lutte du peuple algérien pour son indépendance et constituant un lieu emblématique de la résistance et de la défense de la souveraineté nationale.

À cette occasion, l'ambassadeur cubain a souligné que son pays était honoré de présenter cette œuvre dans un espace aussi fortement lié à la mémoire historique de l'Algérie. Il a notamment mis en avant le combat des soldats cubains qui avaient



soutenu, en août 1983, les forces loyales au gouvernement angolais, rappelant ainsi l'engagement de Cuba sur le continent africain au cours des grandes périodes de lutte pour la libération et la souveraineté.

Par ailleurs, cette projection a également été l'occasion de mettre en avant la profondeur des relations entre l'Algérie et Cuba. Le diplomate a souligné que les deux pays partagent des valeurs et des principes profondément ancrés, fondés notamment sur la solidarité, la défense de la liberté et le soutien aux droits des peuples.

Il a, dans ce contexte, réaffirmé la position cubaine constante en faveur des causes palestinienne et sahraouie ainsi que du droit des peuples palestinien et sahraoui à l'autodétermination et à vivre libres et indépendants.

UNE VOIX POUR LES CAUSES INTERNATIONALES

Le rendez-vous a également permis de revenir sur le parcours de Fidel Castro, figure majeure de l'histoire contemporaine cubaine et l'un des dirigeants les plus emblématiques associés aux luttes de libération et à la défense des causes considérées comme justes par Cuba. À travers son parcours politique et son action internationale, le leader cubain a entretenu des relations étroites avec plusieurs mouvements de libération en Afrique et leurs dirigeants.

Cette dimension africaine du parcours de Fidel Castro a été particulièrement mise en avant à travers une exposition photographique organisée dans le hall du Musée national du Moudjahid. Les clichés présentés retracent différentes étapes de la vie et de l'engagement du dirigeant cubain, tout en revenant sur ses relations avec plusieurs mouvements de libération et leurs figures historiques.

L'exposition accorde notamment une place aux relations de Fidel Castro avec l'Algérie et avec plusieurs acteurs des luttes de libération en Afrique du Sud et sur le continent africain. Elle vient ainsi compléter la projection de « Kangamba » en offrant aux visiteurs un regard plus large sur une période de l'histoire marquée par les combats pour l'indépendance, la souveraineté et l'émancipation des peuples.

À travers le cinéma et l'image, cette initiative a donc permis de croiser mémoire historique et relations internationales, tout en rappelant la place occupée par la solidarité entre les peuples dans les relations entre l'Algérie et Cuba. Le choix de consacrer cette rencontre au centenaire de la naissance de Fidel Castro a également donné l'occasion de revenir sur une figure dont le parcours reste étroitement associé à l'histoire de la Révolution cubaine et aux engagements internationaux de Cuba.

La projection de « Kangamba » s'inscrit ainsi dans une démarche de transmission de la mémoire et de valorisation des liens historiques entre les peuples algérien et cubain, à travers une œuvre cinématographique qui évoque l'engagement de Cuba en Afrique et une exposition qui retrace plusieurs moments forts du parcours de Fidel Castro.

A. D.

DÉCÈS DE SID-AHMED SAHLA

Le dernier rideau pour l'homme de plume

LE JOURNALISTE et dramaturge Sid-Ahmed Sahla est décédé mercredi matin à Oran, à l'âge de 74 ans, des suites d'une maladie. Avec sa disparition, le journalisme et le théâtre algériens perdent une figure qui aura consacré plusieurs décennies à l'écriture, à la transmission et à la préservation de la mémoire, en faisant dialoguer dans son parcours la pratique journalistique et la création dramatique.

Diplômé en économie et en sociologie, Sid-Ahmed Sahla avait également choisi la voie de l'enseignement. Il avait exercé en République d'Italie, où il avait obtenu un diplôme en théâtre, enrichissant ainsi une formation déjà marquée par l'intérêt pour les sciences sociales et la culture.

Dans les années 1980, il avait enseigné à l'université avant de rejoindre le quotidien La Voix de l'Oranie. Il y a exercé pendant plus de quinze ans, construisant une expérience journalistique au fil des années tout en poursuivant parallèlement son travail d'écriture théâtrale. Chez lui, journalisme et dramaturgie ne constituaient pas deux trajectoires distinctes, mais deux manières complémentaires d'observer la société, de raconter les hommes et de préserver les traces du passé.

Son parcours théâtral est marqué par plusieurs œuvres, parmi lesquelles « Aya Abdelkader... La poussière ne peut pas cacher la montagne », « La perte du nom », « Le quartier hanté » et « La prison de Kodiah s'est effondrée ». Des pièces qui ont été présentées sur les scènes du Théâtre national algérien, du Théâtre régional d'Oran et de plusieurs théâtres régionaux à travers le pays.

Ses œuvres ont également pris part aux compétitions du Festival national du théâtre professionnel, confirmant sa présence dans le paysage théâtral algérien et son attachement à une écriture où la mémoire, l'histoire et les parcours humains occupent une place centrale.

En 2025, Sid-Ahmed Sahla avait signé « Dik Ellila », ou « Cette nuit-là », une pièce qui s'inscrivait dans la continuité de son travail artistique. À travers cette création comme dans ses œuvres précédentes, le dramaturge poursuivait une démarche fondée sur la mémoire et la restitution de certaines dimensions de l'expérience humaine et sociale. Son écriture puisait ainsi dans le réel, l'histoire et les souvenirs collectifs pour construire des récits destinés à la scène. Une démarche qui témoignait de sa volonté de faire du théâtre un espace de transmission, capable de questionner le passé tout en faisant écho aux préoccupations du présent. La disparition de Sid-Ahmed Sahla constitue une perte pour le monde culturel algérien, mais également pour la presse, où il avait consacré une importante partie de sa vie professionnelle. Son parcours aura été celui d'un homme de plume qui n'a jamais cessé de passer du journal à la scène, du fait d'actualité au récit dramatique, en conservant au cœur de son travail le souci de raconter et de transmettre. Sa dépouille sera inhumée mercredi dans sa ville natale, Mascara.

En cette douloureuse circonstance, le directeur général de l'Agence Algérie Presse Service (APS), Samir Gaïd, a



présenté ses sincères condoléances et ses sentiments de compassion à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'accorder à ses proches patience et réconfort.

Avec Sid-Ahmed Sahla disparaît un journaliste et dramaturge dont le parcours aura contribué à rapprocher deux univers intimement liés, celui de l'information et celui de la création, laissant derrière lui des textes et des œuvres qui continueront de porter une part de la mémoire culturelle et artistique nationale.

A. D.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

IMPRESSION
SIMPRAL
******

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
******

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
  3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
  Mob. :
  (0662) 18.41.81
  Fax :
  (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
  6, rue Capitaine Si Abdallah
  15 000
  Tizi Ouzou
  Tél. :
  (026) 22.95.62
  Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
  Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
  Constantine
  Tél-Fax :
  (031) 66.32.64
- Bejaïa
  Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
  Bureau N°10
  N° Tél :
  034-12-66-21
  Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
  42 000 Tipasa
  Tél. :
  (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

L'IA gagne en puissance, mais ses hallucinations empirent

Une nouvelle vague de systèmes IA, dits de « raisonnement automatisé », produisent de plus en plus souvent des informations erronées. Même les entreprises d'IA ne savent pas pourquoi.



Le mois dernier, un robot d'intelligence artificielle au soutien technique de Cursor – un outil destiné aux programmeurs informatiques – a alerté ses clients d'un changement dans la politique de l'entreprise : ils n'étaient plus autorisés à utiliser Cursor sur plus d'un ordinateur.

Des messages furieux ont fusé dans les forums internet. Certains ont résilié leur compte Cursor. Certains se sont encore plus fâchés quand les excuses sont arrivées : le robot IA avait inventé de toutes pièces le changement de politique.

« La politique est inchangée. Vous êtes bien sûr libres d'utiliser Cursor sur plusieurs machines », a écrit sur Reddit Michael Truell, PDG et cofondateur de l'entreprise. « Malheureusement, c'est une réponse incorrecte d'un robot d'assistance IA. »

Deux ans après l'arrivée de ChatGPT, les entreprises technologiques, les employés de bureau et les particuliers utilisent les robots d'IA pour des tâches de plus en plus variées. Mais il n'existe toujours aucune garantie de l'exactitude des informations obtenues.

« SYSTÈMES DE RAISONNEMENT »

Les technologies les plus récentes et puissantes, appelées « systèmes de raisonnement » – d'OpenAI, Google et DeepSeek, entre autres – génèrent plus d'erreurs. Elles sont bien meilleures en mathématiques, mais leur maîtrise des faits est moindre. On ne sait pas exactement pourquoi.

Ces robots d'IA sont basés sur des systèmes mathématiques qui apprennent en analysant une pléthore de données numériques. Ils n'ont pas la capacité de distinguer le vrai du faux. Parfois, ils inventent : un phénomène IA appelé « hallucinations ». Lors d'un test, le taux d'hallucinations des nouveaux systèmes d'IA atteignait 79 %.

La meilleure réponse est devinée grâce à des probabilités mathématiques, pas par un ensemble strict de règles définies par des humains. Alors l'IA commet des erreurs.

« Malgré tous nos efforts, il y aura toujours des hallucinations, ça ne s'en ira jamais », estime Amr Awadallah, un ancien cadre de Google, qui a fondé Vectara, une jeune pousse qui développe des outils d'IA pour entreprises.

Cette réalité soulève depuis longtemps des inquiétudes quant à la fiabilité de ces systèmes. Ils sont utiles pour rédiger des travaux universitaires, synthétiser des documents administratifs ou générer du code informatique, mais leurs erreurs posent problème.

Les robots de l'IA liés à Google, Bing et d'autres moteurs de recherche génèrent parfois des résultats ridiculement inexacts. Vous cherchez un bon marathon sur la côte Ouest ? « Il y en a un bon à Philadelphie. » La meilleure source de glucides ? « Viande, produits laitiers et œufs. » Vous demandez combien il y a de foyers dans l'Illinois ? Ils pourraient citer une source qui ne contient pas cette information.

Ces hallucinations ne sont pas un problème majeur pour tout le monde, mais c'en est un si on utilise cette technologie en droit, en médecine ou avec des données commerciales importantes.

OKAHU, AU CAS OÙ

« On passe beaucoup de temps à trier le vrai du faux », explique Pratik Verma, cofondateur et PDG d'Okahu, une entreprise qui aide les entreprises à gérer le problème des hallucinations. « Ne pas gérer ces erreurs revient à éliminer la valeur des systèmes d'IA, qui sont censés automatiser ces tâches pour vous. »

Sollicités pour cet article, Cursor et M. Truell n'ont pas répondu.

Depuis 2023, OpenAI, Google et leurs pairs ont amélioré leur IA et réduit la fréquence de ces erreurs. Mais avec l'arrivée des systèmes de raisonnement, les erreurs augmentent. Selon les tests d'OpenAI, ses derniers systèmes font plus d'hallucinations que son système précédent.

DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES

Son système le plus puissant, o3, hallucine 33 % du temps lors du test de référence PersonQA d'OpenAI (une série de questions sur des personnalités publiques). C'est deux fois plus que o1, le précédent système de raisonnement d'OpenAI. Le nouveau système o4-mini a un taux d'hallucination encore plus élevé : 48 %.

Soumis à un autre test, SimpleQA (des questions plus générales), o3 et o4-mini ont eu des taux d'hallucination de 51 % et 79 % ; la version o1 s'en tirait moins mal, à 44 %. Dans une étude détaillant les tests, OpenAI conclut qu'il faut plus de recherches pour expliquer ce problème. Comme les systèmes d'IA traitent des quantités de données plus grandes que ce que l'esprit humain peut appréhender, les ingénieurs ont du mal à comprendre leur comportement fautif.

Selon des tests indépendants, les taux d'hallucination sont aussi en hausse dans les modèles de raisonnement de Google, DeepSeek et autres sociétés d'IA.

Depuis la fin de 2023, la société de M. Awadallah, Vectara, suit le taux d'erreur des robots conversationnels d'IA. Elle leur demande d'effectuer une tâche simple et facilement vérifiable : résumer des articles sur l'actualité. Même dans ce cas, les robots inventent : selon les premières estimations de Vectara, la fréquence d'informations inventées oscillait entre 3 % et 27 %.

« APPRENTISSAGE PAR RENFORCEMENT »

Durant les 18 mois suivants, OpenAI et Google ont abaissé ces chiffres à 1 % ou 2 %. D'autres, comme Anthropic, de San Francisco, à autour de 4 %. Mais avec les systèmes de raisonnement, le même test révèle des hausses. Celui de DeepSeek, R1, hallucine 14,3 % du temps et o3, d'OpenAI, est à 6,8 %.

Pendant des années, les entreprises d'IA ont utilisé une méthode simple : plus on empilait de données internet dans les systèmes d'IA, plus ils étaient performants. Mais une fois avalée la quasi-totalité des textes en anglais sur l'internet, il a fallu trouver un nouveau moyen d'améliorer l'IA.

Ces entreprises s'appuient donc davantage sur l'« apprentissage par renforcement ». Grâce à cette technique, un système peut apprendre un comportement par essais et erreurs. Cela fonctionne bien dans certains domaines, comme les mathématiques et la programmation informatique. Mais c'est insuffisant dans d'autres domaines.

« La façon dont ces systèmes sont entraînés les amène à se concentrer sur une tâche et à en oublier d'autres », explique Laura Perez-Beltrachini, chercheuse à l'université d'Édimbourg, qui fait partie d'une équipe étudiant de près le problème des hallucinations.

Cryptomonnaies La plateforme Coinbase affectée par un piratage



(SAN FRANCISCO) Coinbase, la première plateforme d'échanges de cryptomonnaies des États-Unis, a annoncé jeudi qu'un récent piratage allait lui coûter jusqu'à 400 millions de dollars pour rembourser ses clients qui ont perdu des fonds. L'entreprise a indiqué dans un communiqué avoir été contactée par des pirates informatiques ayant eu accès à des données d'utilisateurs.

Le groupe de pirates a demandé 20 millions de dollars à Coinbase pour garder le silence, mais la société dit avoir refusé de payer et promis de rembourser toutes les personnes qui ont été escroquées.

Dans un document déposé auprès du gendarme boursier américain, la SEC, la plateforme a estimé les coûts entre « 180 et 400 millions de dollars ».

Mais l'examen « plus approfondi des pertes potentielles, des demandes d'indemnisation et des recouvrements éventuels pourraient augmenter ou diminuer cette estimation de manière significative », a-t-elle précisé.Son action perdait 6,5 % à 14 h (heure de l'Est) à la Bourse de New York. Coinbase a expliqué que les cybercriminels avaient « soudoyé un groupe d'agents de son service client », basés à l'étranger. « Ces initiés ont abusé de leur accès aux systèmes d'assistance à la clientèle pour voler les données des comptes d'un petit sous-ensemble de clients » et les inciter à leur envoyer des fonds, a détaillé l'entreprise. Elle a précisé qu'ils n'ont pas eu accès aux mots de passe et clés privées, et que le vol de données a affecté moins d'1 % des utilisateurs.

« Nous créons un fonds de récompense de 20 millions de dollars pour toute information permettant l'arrestation et la condamnation des criminels responsables de cette attaque », a-t-elle encore mentionné.

Android Auto : l'IA de Google met un pied dans votre voiture, ce que ça change pour vous

Sur Android Auto, Gemini commence à remplacer Google Assistant. Cette mise à jour apporte des commandes en langage naturel et la fonction Live, mais supprime une fonctionnalité pourtant appréciée des utilisateurs.



Le géant de Mountain View déploie progressivement Gemini sur Android Auto, une étape amorcée depuis déjà plusieurs mois. Pour les utilisateurs, cette transition entraîne différents changements, à commencer par un basculement de l'ancienne interface vocale vers une IA plus contextuelle et capable d'exécuter des commandes plus naturelles. Plusieurs utilisateurs indiquent que la mise à jour est désormais active au sein de leur véhicule.

Android Auto : Gemini arrive dans les voitures et remplace Google Assistant

L'intégration de Gemini sur Android Auto se fait de manière progressive, sans nécessiter de mise à jour manuelle de l'application.
Des utilisateurs sur Reddit et des tests menés par 9to5Google confirment l'arrivée de l'assistant IA sur les versions 15.6 et 15.7 d'Android Auto, testées notamment sur Pixel 10 Pro XL et un Galaxy Z Fold 7. Le changement conserve la commande vocale « Hey Google », mais introduit Gemini Live, accessible via la phrase « let's talk live », qui remplace alors le widget média du tableau de bord par une interface conversationnelle.
Désormais, Gemini comprend des formulations plus naturelles, conserve le contexte des échanges et permet de poser des questions de suivi. L'assistant se connecte également aux applications Google Home, Keep et Maps, facilitant la gestion des tâches sans quitter la route. Google annonce par ailleurs une fonction de traduction automatique des messages texte, tant en réception qu'en envoi.

Gemini supprime la reconnaissance des surnoms et active le partage de position

Deux nouveaux paramètres apparaissent dans le menu Gemini d'Android Auto :
« Interruption des réponses en direct »
et « Partage précis de la localisation ».
Ces options sont activées automatiquement lors de l'installation, ce qui implique le partage de la position exacte et la possibilité d'interrompre les réponses vocales.
Les utilisateurs peuvent néanmoins les désactiver manuellement selon leurs préférences en matière de confidentialité.
Le passage à Gemini entraîne toutefois la suppression d'une fonctionnalité appréciée au sein de Google Assistant : la reconnaissance des surnoms de contacts.

Les appellations comme « maman » ou « patron » ne sont, pour l'instant, plus comprises par le système. Malgré cela, les premiers retours d'expérience font état d'une utilisation fluide et de commandes vocales plus efficaces, nécessitant visiblement moins de répétitions qu'avec l'ancienne interface.

iPhone 18 Pro : un lifting discret… qui pourrait tout changer à l'œil

L'IPHONE 18 PRO pourrait abandonner la Dynamic Island au profit d'un poinçon discret, selon de nouvelles indiscrétions. Apple travaillerait sur plusieurs modifications esthétiques, dont une coque arrière transparente qui marquerait un retour aux designs iconiques de la marque.
Quelques semaines après le lancement de l'iPhone 17, les rumeurs concernant l'iPhone 18 Pro se multiplient déjà. L'utilisateur Digital Chat Station sur Weibo, connu pour la fiabilité de ses informations, évoque des changements notables dans le design de l'appareil attendu en septembre 2026. Si Apple confirme ces modifications, la gamme Pro connaîtrait sa transformation visuelle la plus importante depuis plusieurs générations.

iPhone 18 Pro : un poinçon pour remplacer la Dynamic Island ?

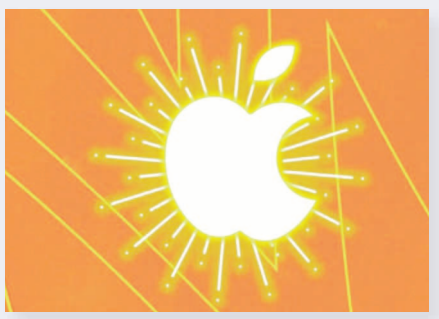
La firme de Cupertino expérimenterait une technologie HIAA (hole-in-active-area) pour l'iPhone 18 Pro. Concrètement, ce procédé consiste à percer un minuscule orifice au laser directement dans la zone active de la dalle OLED, permettant d'intégrer la caméra frontale derrière l'écran. De toute évidence, l'objectif est de réduire l'encombrement visuel par rapport à la Dynamic Island ou à l'encoche actuelle (en fonction des modèles). Selon cette rumeur, le poinçon se situerait dans le coin supérieur gauche de l'écran. Pour mémoire, diverses sources indiquaient plus tôt cette année que seule la caméra frontale occuperait cet espace, les composants Face ID étant relocalisés sous l'écran. Si la publication Weibo ne mentionne pas explicitement Face ID, elle confirme qu'Apple modifiera le format de l'écran.
Un autre rapport évoqué par JP Morgan ajoute que l'ensemble de la gamme iPhone 18, y compris le modèle Fold, utiliserait une caméra frontale de 24 mégapixels. La société de conseil affirme également que le modèle pliant intégrerait une caméra sous l'écran.

Transparence, caméra, batterie… le point sur les dernières rumeurs

Concernant l'arrière de l'appareil, Digital Chat Station affirme que l'iPhone 18 Pro pourrait adopter une face arrière au design transparent. Quelques semaines plus tôt, la même source évoquait justement un verre légèrement transparent. En plus de faire écho aux Mac translucides des années 1990, cette caractéristique rappellerait également les choix de marques comme Nothing, HTC ou Xiaomi, qui ont déjà commercialisé des appareils utilisant des coques transparentes ou translucides.
Le rapport ne précise pas si les composants internes seraient visibles, ni si Apple opterait pour des éléments fonctionnels ou factices, comme cela avait été reproché au Xiaomi Mi 8 Explorer Edition. Selon les fuites, le plateau photo resterait identique à celui de l'iPhone 17 Pro, mais intégrerait pour la première fois un objectif principal à ouverture variable. Cette technologie, déjà vue chez Samsung, Huawei et Xiaomi, permet d'adapter l'ouverture selon les conditions lumineuses. La découpe en verre pour MagSafe bénéficierait par la même occasion d'un nouveau design transparent, probablement pour mieux se fondre dans l'ensemble de l'appareil. Enfin, la rumeur évoque une batterie dotée d'un boîtier en acier pour l'iPhone 18 Pro. Les éléments concernant cette dernière rumeur demeurent relativement flous, sachant que l'iPhone 17 Pro utilise déjà une chambre à vapeur en acier inoxydable.



Accord Apple / Google pour mettre sur pied le nouveau Siri

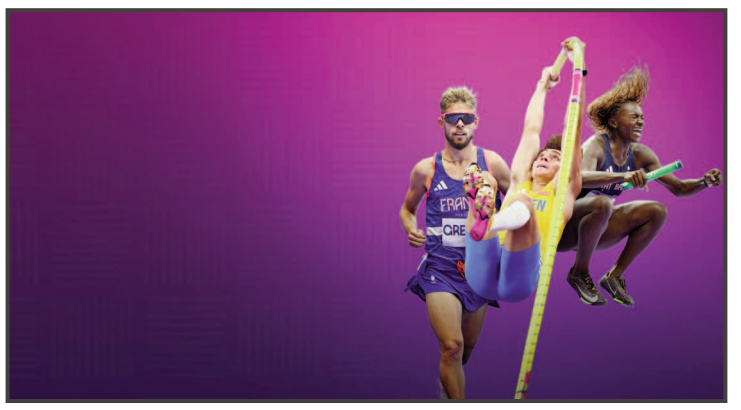


APPLE se tourne vers Google pour propulser le nouvel Siri : un modèle d'IA à 1,2 trillion de paramètres, près d'un milliard de dollars par an, et un lancement prévu pour le printemps 2026. Un tournant majeur dans la stratégie d'assistant vocal d'Apple. Apple a pris la décision stratégique d'utiliser le modèle d'intelligence artificielle Gemini de Google pour la refonte de son assistant vocal Siri, affirme Bloomberg News. La transaction envisagée prévoirait un montant d'environ un milliard de dollars par an.
Le modèle associé compterait 1,2 trillion de paramètres, soit un bond considérable par rapport aux systèmes actuels utilisés en interne par Apple. Apple Intelligence d'Apple fonctionnerait avec près de 150 milliards de paramètres. Le modèle de Gemini destiné à Apple tournerait sur les serveurs de Private Cloud Compute d'Apple afin de garantir que Google n'accède pas directement aux données des utilisateurs.

Pas d'intégration complète de la recherche Google

Le géant de la tech, en difficulté face à des concurrents plus avancés tels que Google Assistant ou Alexa de Amazon.com compte recourir à cette solution externe avant que ses propres modèles d'IA ne soient prêts.
Le partenariat ne devrait toutefois pas impliquer une intégration complète de la recherche Google dans les systèmes d'exploitation d'Apple, mais servir de palliatif pour le lancement du nouveau Siri prévu au printemps 2026, probablement avec la mise à jour iOS 26.4.
Apple avait initialement examiné des partenariats avec OpenAI et Anthropic. Mais aurait finalement choisi Google, notamment pour des raisons financières et stratégiques.

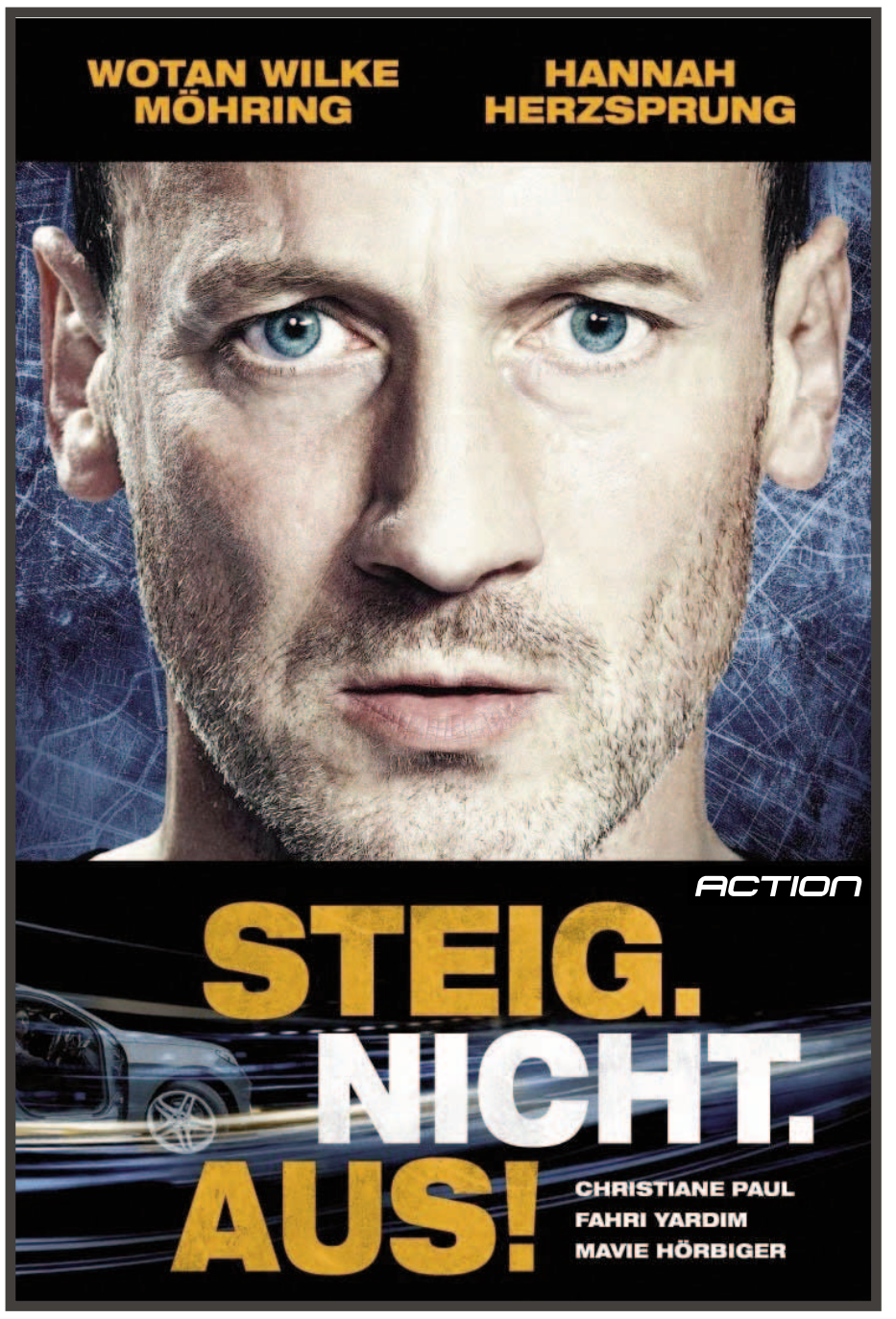




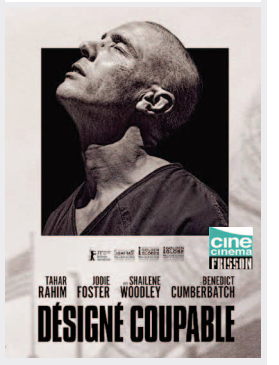




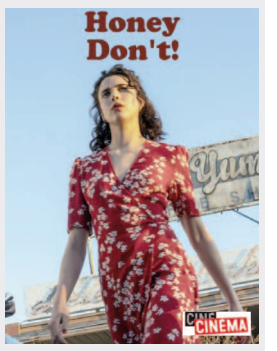




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Jeu France - 2026 — TF1
Le dernier cercle

21h00 Athlétisme : Championnats d'Europe 2026 — France 2
6e journée

20h50 Série humoristique — M6
Scènes de ménages

21h00 Film d'horreur Etats-Unis - 2025 — CANAL+
Five Nights at Freddy's 2

21h00 Musique — W9
France
Les 20 tubes de l'été préférés des Français

20h55 Drame — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2021
Désigné coupable

21h05 Série policière — 6ter
Etats-Unis 2015
Hawaii 5-0

21h00 Comédie - France 2014 — CINE + PREMIER
Babysitting

21h00 Rugby : Rugby's Greatest Rivalry — CANAL+ SPORT
Bulls / Nouvelle-Zélande

21h00 Comédie policière Etats-Unis - 2025 — CINE CINEMA
Honey Don't !

20h50 Film de science-fiction — CANAL+ family
Etats-Unis - 2011
Super 8

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis - 2017
New York Unité Spéciale

21h00 la chaine ACTION



Série policière (France - 2018)

Ad vitam

Dans un monde qui pense avoir vaincu la mort, les corps de sept suicidés, tous mineurs, sont découverts. Dérive sectaire, acte politique, cri d'alarme d'une jeunesse qui cherche sa place ? Darius, un flic de 120 ans, enquête avec Christa, une jeune fille révoltée. Une minisérie vertigineuse signée Thomas Cailley - "Les Combattants" -, récompensée au festival Séries Mania 2018.

23h34

Thriller (Allemagne - 2018)

Steig. Nicht. Aus !

Karl Brendt (Wotan Möhring), un promoteur immobilier occupé, s'apprête à déposer ses deux enfants à l'école avant de se rendre à son travail, lorsque sa routine quotidienne est brusquement interrompue par un appel masqué. À l'autre bout du fil, un individu mystérieux lui lance un ultimatum glaçant : il doit transférer une somme d'argent importante sous peine de faire exploser une bombe dissimulée sous sa voiture. Alors que la panique s'empare de lui, Karl réalise qu'il est piégé dans un jeu dangereux où chaque seconde compte. Avec la vie de ses enfants en jeu, il doit naviguer entre ses obligations familiales et la menace imminente qui pèse sur lui.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:58	12:35	16:23	19:32	21:05
CONSTANTINE	04:05	12:40	16:27	19:35	21:08
ALGER	04:20	12:54	16:41	19:49	21:21
OUARGLA	04:25	12:45	16:26	19:32	20:58
CHLEF	04:27	13:01	16:48	19:56	21:28
MOSTAGANEM	04:32	13:05	16:52	20:00	21:32
ORAN	04:36	13:09	16:55	20:03	21:34

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8565 – SAMEDI 15 AOÛT 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	34°	24°
Oran	31°	254°
Constantine	36°	21°
Ouargla	43°	31°

EAU POTABLE

Le ministre veut réduire les pertes et moderniser les réseaux

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Boughezza, a appelé, hier lors d'une visite de travail dans la wilaya de Saïda, à accélérer la réalisation des projets du secteur et à respecter les délais fixés. Il a également insisté sur l'amélioration de la gestion locale et le renforcement des infrastructures hydrauliques afin de garantir un approvisionnement durable de la population.

Le ministre a pris connaissance d'un exposé consacré à la situation du secteur de l'hydraulique dans la wilaya, présenté par le directeur local du secteur.

Le bilan porte notamment sur les ressources en eau, l'alimentation en eau potable, l'assainissement ainsi que l'irrigation agricole.

La wilaya de Saïda dépend entièrement des ressources en eaux souterraines. Celles-ci sont exploitées grâce à 156 forages et cinq sources, pour une production quotidienne estimée à près de 98 700 m³, alors que les besoins sont évalués à 90 957 m³.

Le taux de raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement avoisine, pour sa part, 98 %.

Les capacités globales de stockage atteignent 135 140 m³, tandis que 14 stations d'épuration des eaux usées sont actuellement exploitées, avec une capacité de traitement d'environ 24 667 m³ par jour.

Dans le domaine de l'irrigation agricole, la superficie agricole utile s'établit à 307 000 hectares, dont près de 27 500 hectares irrigués.

Lors de son intervention, Lounès Boughezza a insisté sur la nécessité d'améliorer la gestion au niveau local et d'augmenter les capacités de stockage. Il a également appelé à lutter contre les branchements anarchiques, à généraliser l'installation des compteurs et à intensifier les opérations de réparation des fuites et de renouvellement des réseaux.

Le ministre a par ailleurs demandé de renforcer les établissements du secteur en équipements et en pièces de rechange afin d'assurer la continuité du service et de garantir une intervention rapide en cas de panne. La réutilisation des eaux usées traitées figure également parmi les priorités évoquées lors de cette visite. Le ministre a appelé à généraliser le traitement tertiaire et à réhabiliter les stations d'épuration, avec pour objectif de permettre l'extension des périmètres irrigués et la création de nouveaux espaces agricoles bénéficiant de l'eau traitée.


Lounes Boughezza.

UN RÉSERVOIR DE 1 000 M³ POUR RENFORCER L'APPROVISIONNEMENT

Lors de la deuxième étape de sa visite, le ministre de l'Hydraulique a inspecté le projet de réalisation d'un réservoir d'eau surélevé d'une capacité de 1 000 m³, dont la hauteur totale atteint 45,60 mètres.Le projet comprend également les travaux de raccordement à la conduite de refoulement et au réseau de distribution, ainsi que la réalisation d'un ouvrage de protection et l'aménagement extérieur.

Cette infrastructure doit permettre d'augmenter les capacités de stockage et d'améliorer l'alimentation en eau potable, notamment dans les zones situées en hauteur. Elle doit également assurer une plus grande autonomie d'approvisionnement au profit de la partie nord-est de la ville de Saïda, qui compte environ 3 900 habitants.Sur place, le ministre a donné des instructions pour accélérer l'achèvement des travaux et mettre cette infrastructure en service dans les meilleurs délais. L'objectif est d'améliorer l'alimentation en eau potable et de renforcer les capacités de stockage dans cette zone.

Lounès Boughezza a enfin insisté sur la poursuite de la réalisation et du renforcement des ouvrages destinés à mobiliser les ressources hydriques, afin de garantir la pérennité de l'approvisionnement et de répondre aux besoins de la population.

Hamid B.

Les walis intensifient le suivi pour sécuriser la distribution

LA SITUATION de l'alimentation en eau potable fait l'objet d'un suivi renforcé à travers les différentes wilayas du pays. Les walis sont mobilisés sur le terrain pour veiller à la régularité de l'approvisionnement des citoyens et prendre en charge les insuffisances constatées, conformément aux instructions des hautes autorités visant à renforcer la sécurité hydrique.

Dans un communiqué rendu public jeudi, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports précise que cette démarche intervient en application des instructions du ministre Saïd Sayoud relatives à la garantie d'un approvisionnement régulier, au suivi de la distribution et au traitement des difficultés relevées sur le terrain.

Le suivi porte notamment sur l'évaluation des programmes de distribution, l'identification des points noirs et des zones connaissant des perturbations, ainsi que la vérification de l'état des réseaux de distribution et des différentes infrastructures et installations hydrauliques.

Les autorités locales sont également chargées de s'assurer de l'accès régulier des citoyens à l'eau potable et de suivre la mise en œuvre des programmes arrêtés dans ce domaine.

Dans ce cadre, des instructions ont été données afin d'accélérer la réalisation des projets et d'achever les chantiers en cours dans les meilleurs délais. Une attention particulière est accordée aux opérations liées à la réalisation et à l'équipement des forages, des réservoirs et des infrastructures hydrauliques.

Les responsables concernés sont également appelés à veiller au respect des délais contractuels et à permettre la mise en service rapide des projets achevés.

Parallèlement, les efforts se poursuivent pour remédier aux insuffisances techniques constatées dans certains réseaux, notamment celles liées à la faiblesse du débit et aux difficultés d'approvisionnement.

Des campagnes sont par ailleurs menées au niveau local pour réparer les fuites et intervenir sur les points endommagés des réseaux de distribution. Ces opérations doivent permettre de récupérer les quantités d'eau perdues et d'améliorer le rendement des réseaux.

À travers ce suivi permanent, les walis sont appelés à renforcer leur présence sur le terrain et à assurer une prise en charge rapide des problèmes affectant la distribution.

Cette mobilisation vise ainsi à améliorer le service public de l'eau potable et à répondre aux préoccupations des citoyens, dans le cadre des orientations des autorités publiques en matière de sécurité hydrique.

M. B.

TRAVAUX AU PONT BLANC À ALGER

La circulation se resserre dès dimanche

LES USAGERS de la route devront composer avec des perturbations sur l'axe reliant Oued Ouchayeh à Baraki, dans les deux sens, à partir de dimanche 16 août. Des travaux d'entretien seront engagés sur les joints de dilatation du Pont Blanc, entraînant une réduction des voies de circulation pendant près d'un mois.

Selon un communiqué des services de la Wilaya d'Alger, cette opération vise à fluidifier la circulation, améliorer le confort des usagers et garantir la sécurité de l'ouvrage. Durant les travaux, la chaussée sera réduite à deux voies dans chaque sens, tandis qu'une voie restera ouverte à la circulation sur une distance d'un kilomètre, 24 heures sur 24.

L'opération sera réalisée en deux phases. La première concernera le sens Baraki-Centre d'Alger et débutera dimanche 16 août 2026 pour une durée de quinze jours. Elle sera immédiatement suivie d'une seconde phase dans le sens Alger-Baraki, également pour une durée de quinze jours. Au total, les travaux s'étaleront donc sur une période d'environ un mois.

Face aux risques de ralentissements et de congestion sur cet axe particulièrement fréquenté, les services de la Wilaya d'Alger recommandent aux automobilistes d'éviter l'itinéraire concerné pendant toute la durée du chantier. Les usagers sont invités à privilégier les itinéraires alternatifs et adjacents disponibles, notamment la route du Sud, la liaison aéroport-Baraki-Blida ainsi que la route nationale n°1 reliant Alger à Blida.

La Wilaya d'Alger appelle également les automobilistes à faire preuve de prudence aux abords du chantier, à réduire leur vitesse et à respecter strictement la signalisation ainsi que les indications mises en place pour sécuriser la circulation.

Les autorités locales présentent enfin leurs excuses aux usagers pour la gêne occasionnée par ces travaux et appellent à la vigilance durant toute la période d'intervention.

A. D.

MAWLID ENNABAOUI

La célébration fixée au 25 août

LE MAWLID Ennabaoui Echarif sera célébré en Algérie le mardi 25 août 2026, correspondant au 12 Rabie al Awal 1448 de l'Hégire, a annoncé jeudi le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué.

À l'occasion de l'avènement de Rabie al Anouar 1448 de l'Hégire, prévu vendredi, le ministère a adressé ses vœux au peuple algérien ainsi qu'à l'ensemble de la nation musulmane.

Cette annonce intervient à l'occasion de l'entrée dans ce mois du calendrier hégirien, qui marque chaque année la célébration de la naissance du prophète Mohamed.

S. N.